



GAZ DE SCHISTE

Un combustible de transition à l'avenir incertain et aux impacts sous-évalués, tranchent l'Institut Pembina et la Fondation David Suzuki

Page A 3

www.ledesvoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 156

LE JEUDI 14 JUILLET 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

Première concertation formelle des ex-péquistes

Les démissionnaires choisissent Charlevoix pour lancer leur réflexion commune

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Quatre des démissionnaires du Parti québécois du mois de juin se sont réunis hier afin de discuter des différentes «options qui s'offrent à eux». Paradoxe, c'est dans la circonscription de Charlevoix, représentée par leur ancienne chef Pauline Marois, que les Pierre Curzi, Louise Beaudoin, Lisette Lapointe et Jean-Martin Aussant ont tenu leur première rencontre formelle. Ils s'étaient croisés lors de l'assemblée organisée par Pierre Curzi le 21 juin, mais n'avaient pas eu le temps de discuter vraiment, a-t-on raconté.



«On vient de retrouver notre liberté de parole. On veut l'exercer [...] aussi collectivement à l'occasion.»

— Louise Beaudoin

re et encore moins un parti politique. «J'en ai quitté un après 40 ans, il n'est pas question d'en fonder un autre», a-t-elle dit.

«On vient de retrouver notre liberté de parole. On veut l'exercer individuellement, mais aussi collectivement à l'occasion, ponctuellement; parce que sur beaucoup de choses, on va être d'accord», a déclaré Mme Beaudoin. «C'est un premier rendez-vous auquel on tenait et il y en aura d'autres», a-t-elle ajouté.

VOIR PAGE A 8: DÉMISSIONNAIRES



BRENDAN MCDERMID REUTERS

NEWS CORPORATION

Murdoch renonce au rachat de BSKyB

■ L'actualité et la chronique de Claude Lévesque, à lire en page A 5
■ «Citizen Murdoch», l'éditorial de Serge Truffaut, à lire en page A 6

INDEX

2	Annances.....	B 5	Idées	A 7
3	Avis publics..	B 4	Météo.....	A 4
4	Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
5	Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 3
6	Décès.....	B 5	Sports.....	B 6
7	Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 4
8	Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 6

SOMALIE LA FAIM AU TEMPS DES ISLAMISTES



JUDITH SCHULER/PAM/AGENCE FRANCE-PRESSE

L'AUGMENTATION spectaculaire des cas de malnutrition en Somalie, provoquée par les effets conjugués d'une sécheresse gravissime et de conflits permanents, a forcé hier le Programme alimentaire mondial (PAM) à étudier un retour dans les régions de Somalie contrôlées par les insurgés islamistes shebab. Les appels à la mobilisation se sont multipliés ces derniers jours pour venir en aide aux millions d'habitants d'Afrique de l'Est frappés par ce qui est peut-être la pire sécheresse des dernières décennies. Nos informations en page A 4.

Un Plan Nord à faire rêver les Français

La France et le Québec en ont pour «20 ou 30 ans» à parler de ce projet fondateur, estime la consule Hélène Le Gal

Si la relation Québec-France a été dominée depuis quatre ans par la mobilité de la main-d'œuvre, c'est maintenant le Plan Nord qui marquerait le plus celle-ci désormais, estime Hélène Le Gal, consule de France à Québec. Elle salue l'«initiative fascinante» du premier ministre Jean Charest, «grand ami de la France», lequel mariera d'ailleurs sa fille dans l'Hexagone à la fin du mois. Rencontre à l'occasion du 14 juillet.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — «Tiens, je vais partir la clim», lance la consule Hélène Le Gal en me regardant suer à grosses gouttes dans son bureau de la rue Saint-Louis. Dans cette chaleur, c'est paradoxalement sur le Plan Nord que la conversation s'est tout de suite engagée. Il suscite un «vif intérêt» en France, insiste la consule, en poste depuis août 2009. A l'occasion de la présentation du Plan Nord du mois de mai à Lévis, plusieurs médias hexagonaux ont dépêché des envoyés spéciaux. Des textes très critiques du fameux Plan ont aussi été publiés, notamment ceux d'Hervé Kempf dans *Le Monde*. Comment expliquer cet attrait? «Nous [en Europe], on a exploré notre géographie. Alors que vous, vous faites partie des rares endroits dans le monde développé où on a encore une frontière à découvrir, à franchir; où il y a des territoires dont on ignore



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Au-delà de l'objet du Plan, ce Nord mythique, il y a la «manière» qui a plu à la France, explique Mme Le Gal.

re encore ce qu'ils peuvent recevoir. Ça, déjà, ça nous fascine», soutient Mme Le Gal. Ce Plan n'a-t-il pas surtout le don de faire vibrer la corde sensible, chez les Français, du mythe des «grands espaces canadiens»?

À la fin juin, en entrevue avec le magazine français *L'Express*, le patron de Power Corporation, Paul Desmarais fils, très proche de Jean Charest,

VOIR PAGE A 8: FRANÇAIS

PONT CHAMPLAIN

Ottawa fait marche arrière

■ L'étude rendue publique préconise la construction d'un tunnel
■ Le NPD et le PLC accusent le ministre Lebel de cacher la vérité

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Après avoir refusé catégoriquement de dévoiler des rapports sur l'état du pont Champlain craignant de semer l'émoi au sein de la population, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Denis Lebel, a fait volte-face hier après-midi et a autorisé la diffusion de l'«étude de préaisabilité portant sur le remplacement de l'actuel pont Champlain».

Dans ce rapport de 70 pages — qui était confidentiel il y a moins de 24 heures —, un consortium formé des firmes de consultants BPR, CIMA+, Dessau et Egis fait une série de propositions sur l'ouvrage qui remplacera le pont le plus achalandé au Canada, mais il est toutefois peu bavard sur l'état du pont actuel.

«C'est tout?» s'interrogeait le porte-parole du Parti libéral du Canada (PLC) en matière de transports, d'infrastructure et de collectivités, Denis Coderre. «Il n'y a absolument rien là-dedans», a-t-il lancé.

Le chef intérimaire du PLC, Bob Rae, et lui feront part de leurs commentaires aujourd'hui à l'occasion d'un point de presse à Montréal.

VOIR PAGE A 8: PONT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Toutes les études confirment que le pont Champlain devra être remplacé. Plus tôt que tard.

LAVAL

Québec élargit son enquête

Toutes les dépenses remboursées au parti du maire Vaillancourt depuis 2004 seront épluchées

KATHLEEN LÉVESQUE

Le ministère des Affaires municipales pousse un cran plus loin sa vérification de la gestion de Laval concernant les dépenses remboursées au parti du maire Gilles Vaillancourt. Les enquêteurs ont reçu un nouveau mandat afin d'examiner l'utilisation du budget de recherche et secrétariat antérieure à 2009.

Comme le ministère l'a confirmé hier au *Devoir*, la Ville de Laval a été avisée, le 5 juillet dernier, que les éléments analysés jusqu'à maintenant suscitent une «grande préoccupation». La promotion de la campagne annuelle de financement du PRO, l'organisation des assemblées d'investissement des candidats de l'équipe Vaillancourt, la location d'autobus pour transporter

VOIR PAGE A 8: LAVAL

■ Les soupçons d'irrégularités à Saint-Jérôme sont confirmés, à lire en page A 3

ACTUALITÉS



MICHAEL KAPPELLER REUTERS

La fonte de la calotte polaire atteint un record cet été.

L'Arctique poursuit sa fonte

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR

Selon deux instituts scientifiques des États-Unis, la fonte de la calotte polaire atteint cet été un taux record qui laisse présager que l'océan Arctique pourrait être presque libre de glace dans 30 ans, soit 40 ans plus tôt que ce qu'anticipait le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC-ONU).

Selon les relevés satellites de l'US National Snow and Ice Data Center, de Boulder au Colorado, près de 15 % de la surface de la calotte a déjà fondu à ce moment-ci de l'été, ce qui représente 8,5 millions de kilomètres carrés de plus que le taux de fonte record relevé en 2007. Généralement, la couverture de glace de cet océan atteint sa surface maximale en mars et la calotte polaire se retrouve à son minimum annuel en septembre.

De plus, les spécialistes en études polaires de l'Université de Washington ont établi sur la foi de nouveaux relevés que la calotte polaire n'a jamais été aussi mince que cet été, un nouveau record, d'autant plus inquiétant que la glace fondue sera essentiellement remplacée par de la nouvelle glace l'hiver prochain. Or cette nouvelle glace est celle qui fond le plus rapidement, perdant en moyenne la moitié de son volume annuellement, soit beaucoup plus que l'ancienne

qui disparaît néanmoins à un rythme plus rapide que jamais.

Par ailleurs, plus la glace est mince, plus elle fond rapidement, ce qui explique qu'on assiste à des taux de fonte aussi élevés que 150 000 km² par jour dans les 10 dernières années.

Le rythme de fonte de la calotte polaire est, pour les chercheurs, l'indice le plus sûr de la tendance de la planète à se réchauffer à un rythme qui dépasse toutes les prévisions des deux dernières décennies. La région nordique est en effet celle qui bat tous les records de réchauffement. Présentement, la température moyenne dans l'Arctique était, en juin, de 1 à 4 centigrades plus élevée que la moyenne historique de cette région.

Ces constats vont de pair avec ceux d'autres scientifiques, récemment publiés dans la revue *Science* et dont *The Guardian*, en Angleterre, se faisait aussi l'écho hier.

En effet, selon cette étude, la quantité d'eaux plus chaudes en provenance de l'Atlantique qui pénètre désormais dans l'océan Arctique est de plus en plus importante et pourrait contribuer à l'accélération de la fonte annuelle de la calotte polaire.

Depuis quelques années, la calotte arctique résiduelle à la fin de l'été correspond environ à la moitié de ce qu'elle était dans les années 1950.

Le Devoir

Une recherche d'uranium inquiète des citoyens de la Côte Nord

Québec — Un groupe de citoyens de la Côte-Nord a déposé une plainte au ministère de l'Environnement afin qu'un enquêteur détermine si les activités d'une entreprise minière à la recherche d'uranium pourraient contaminer leur approvisionnement en eau potable.

Le porte-parole de Sept-Îles sans uranium, Marc Fafard, a affirmé hier que les travaux menés par la société Uranac pourraient enfreindre les dispositions d'une loi adoptée il y a deux ans pour protéger les ressources en eau.

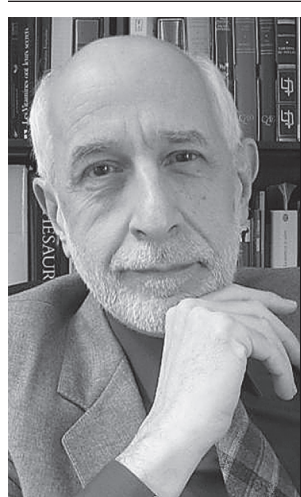
Selon M. Fafard, des résidus radioactifs provenant d'une centaine de trous de forage risquent de compromettre l'approvisionnement des citoyens de la municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 300 km à l'est de Sept-Îles, ainsi que d'autres communautés voi-

sines. Le regroupement soutient que, dans cette situation, le gouvernement manque à ses devoirs de fiduciaire de l'eau au Québec.

Sept-Îles sans uranium déplore que le gouvernement ne dispose actuellement d'aucune donnée sur l'évolution de la qualité de l'eau parallèlement aux travaux d'exploration dans le secteur. La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection a été adoptée en 2009 par l'Assemblée nationale.

M. Fafard a affirmé qu'en vertu de cette loi, le gouvernement devrait se préoccuper de la situation à Baie-Johan-Beetz, dont la population est d'une centaine de personnes.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Bilinguisme

Air Canada a failli à ses obligations

Air Canada ne respecte pas ses obligations linguistiques, a conclu hier la Cour fédérale.

Le tribunal a donné raison à un couple d'Ottawa qui alléguait ne pas avoir bénéficié de services en français sur certains vols, alors qu'il y avait droit.

Michel et Lynda Thibodeau, qui poursuivaient Air Canada, recevront 12 000 \$ en dommages-intérêts ainsi que des excuses de la part de la compagnie aérienne, si la décision n'est pas portée en appel.

Graham Fraser, le chien de garde du bilinguisme au pays, a remercié le tribunal pour son jugement, «qui renforce l'importance de la Loi sur les langues officielles».

«La juge a dit très clairement qu'elle acceptait notre argument selon lequel il y a effectivement des problèmes systémiques», s'est réjoui le commissaire en entrevue avec La Presse canadienne. Son bureau est intervenu devant le tribunal pour appuyer le couple.

M. Thibodeau n'en est pas à sa première rixe juridique avec le transporteur. Il l'avait déjà poursuivi pour des pro-

blèmes semblables au début de la décennie, avec succès.

«Ca fait deux fois en neuf ans que M. Thibodeau a dû aller devant le tribunal pour faire respecter ses droits», a déploré M. Fraser. Le transporteur devra aussi mettre sur pied, d'ici six mois, un système «visant à identifier, documenter et quantifier d'éventuelles violations à ses obligations linguistiques», a ordonné la Cour fédérale. M. Fraser a souligné cette partie du jugement, affirmant qu'il était essentiel que les institutions soumettent à une obligation de bilinguisme «sachent ce qu'elles font».

Trois vols

Air Canada a reconnu avoir manqué à ses obligations lors de trois vols empruntés par le couple en 2009, entre Toronto et Atlanta et entre Toronto et Charlotte, ainsi qu'à une reprise à l'aéroport de Toronto. Il s'agissait de trajets pour lesquels la clientèle francophone était assez nombreuse pour justifier un service bilingue, selon les normes établies par Ottawa.

Les agents de bord étaient tous unilingues anglophones à

bord de deux de ces vols, alors que des annonces ont été faites uniquement en anglais sur un autre vol et dans l'aéroport de Toronto. Contacté par La Presse canadienne, Michel Thibodeau s'est dit satisfait du jugement prononcé par le tribunal. Il n'est toutefois pas surpris parce que, selon lui, les problèmes systémiques étaient apparents au sein de l'entreprise.

«Là où je suis un peu déçu, c'est par le montant des dommages-intérêts, a-t-il expliqué au téléphone. J'aurais aimé que ce soit plus. Nous, on demandait 25 000 \$ chacun en dommages-intérêts et 500 000 \$ en dommages punitifs et exemplaires.» Selon lui, l'ampleur des problèmes de bilinguisme dans l'entreprise aurait justifié une telle peine.

M. Thibodeau croit aussi que l'envoi d'une lettre d'excuse était nécessaire, mais pas suffisant. «J'en avais eu, une lettre d'excuse, en 2005, a-t-il relaté. Plusieurs années après, ils continuent à violer les droits linguistiques des francophones de façon systémique.»

En tant qu'ancienne société d'État, Air Canada a toujours l'obligation d'offrir ses services

en anglais et en français.

Hier, la compagnie aérienne n'a pas souhaité commenter le jugement, affirmant qu'elle voulait prendre le temps nécessaire pour l'étudier. La porte-parole, Isabelle Arthur, a toutefois tenu à faire valoir qu'Air Canada prend ses obligations linguistiques très au sérieux et que le nombre de plaintes est en baisse. Dans un projet de lettre d'excuse publié en annexe du jugement, Air Canada reconnaît ses torts.

«Je comprends votre insatisfaction ainsi que votre déception, y affirme Chantal Dugas, responsable du bilinguisme pour l'entreprise. Air Canada et Jazz prennent très au sérieux leurs responsabilités linguistiques et déploient des efforts continus afin d'offrir à leurs clients un service dans la langue officielle de leur choix.»

Impératif français, un groupe de défense des droits des francophones, s'est réjoui du jugement. Selon son président, Jean-Paul Perrault, Air Canada figure en bonne place sur la liste des institutions délinquantes.

Le Devoir

Dans le domaine de l'éducation

Ottawa négligerait l'éducation des jeunes autochtones

MELANIE PATTEN

Moncton — La directrice générale de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations, Cindy Blackstock, a accusé hier le gouvernement fédéral de négliger l'éducation des jeunes autochtones, en indiquant que le financement de projets militaires et de diverses autres initiatives ne devrait jamais mettre l'avenir des jeunes en péril.

Mme Blackstock a fait cette déclaration dans le cadre de la rencontre annuelle de l'Assemblée des Premières Nations, lors d'une session spéciale consacrée à l'éducation. «La discrimination raciale contre les enfants ne devrait pas être une mesure de restriction budgétaire légitime», a-t-elle déclaré devant les délégués réunis dans un hôtel du centre-ville de Moncton.

«Il est de notre devoir de nous assurer qu'il [le gouvernement] ne finance pas des avions de combat et d'autres types de projets aux dépens des enfants qui ne demandent qu'à fréquenter l'école.» Applaudie à tout rompre à plusieurs reprises, Mme Blackstock a expliqué que tous les enfants — quelle que soit leur ethnie — méritaient d'être éduqués dans des écoles propres et sécuritaires. Mais, selon elle, ce n'est pas le cas pour les enfants autochtones.

Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, l'Innu Peter Panashue, a pour sa part assuré qu'Ottawa avait fait de ce dossier une priorité.

«Je crois que le gouvernement du Canada reconnaît qu'il y a un problème en matière d'éducation, que l'Assemblée des Premières Nations reconnaît qu'il y a un problème, et que les chefs

des nations autochtones de l'ensemble du pays reconnaissent qu'il y a un problème», a déclaré le ministre après avoir assisté à une partie de la réunion.

M. Panashue, qui est le premier député innu, a vanté le travail d'un comité mixte qui cherche à trouver des moyens d'améliorer l'éducation des enfants autochtones, de la maternelle à la douzième année. Le comité a été mis sur pied le mois dernier par l'Assemblée et le gouvernement fédéral.

Il cherche à améliorer l'impact de l'éducation sur les enfants autochtones, dont près de la moitié ne terminent pas le secondaire.

Participation du public

Le comité sollicitera la participation du public à propos de la manière d'élaborer la législation qui permettrait aux membres des Premières Nations de voter leurs propres lois sur l'éducation, de gérer et d'améliorer la qualité de la formation scolaire et, enfin, de mettre sur pied des tables de concertation régionales en milieu scolaire.

M. Panashue n'a pas voulu annoncer de financement additionnel en éducation, disant préférer attendre que le comité effectue son travail.

«Je crois que l'examen qui est en cours est très important. Il sera bénéfique pour l'Assemblée des Premières Nations dans l'ensemble du pays, et pour le gouvernement du Canada, s'est-il contenté d'affirmer.

«Je crois que nous reconnaissons tous que le montant d'argent destiné à l'éducation est substantiel. Le problème, c'est que nous ne comprenons pas très bien pourquoi l'éducation n'obtient pas les résultats escomptés.»

Le Devoir

Un médicament contre le VIH est efficace chez les hétérosexuels

MIKE STOBBE

Atlanta — Un médicament utilisé pour traiter le sida, qui avait déjà fait ses preuves auprès d'hommes homosexuels, fonctionne également chez les hommes et les femmes hétérosexuels, indiquent deux études menées en Afrique.

Les experts qualifient cette conclusion de «découverte capitale» pour le continent africain, qui a souffert le plus de cette infection.

Selon Michael Sidibé, le directeur général de programme commun des Nations unies sur le VIH/sida, l'ONUSIDA, ces études pourraient marquer «un tournant dans l'histoire de l'épidémie du VIH». Il réagissait ainsi, dans

un communiqué publié hier, à l'annonce des résultats des études.

Le docteur Jared Baeten de l'Université de Washington, qui était l'un des chercheurs principaux de l'une des études, a dit de cette découverte qu'elle pourrait bien «changer la donne».

Le médicament préventif dont il est question se nomme Truvada. Sous forme de pilule, il se trouve déjà en pharmacie et est utilisé pour traiter le VIH. Il est fabriqué par la compagnie californienne Gilead.

Un autre médicament de Gilead, le Viread, a également été utilisé dans l'une des deux études en Afrique.

Des recherches menées précédemment avaient indi-

qué que le Truvada aidait à prévenir la transmission du VIH aux hommes homosexuels qui n'étaient pas infectés par le virus.

Mais les experts se sont extasiés, hier, quand ils ont présenté la première preuve de l'efficacité du médicament dans la prévention de la transmission du VIH entre un homme et une femme.

L'automne dernier, les centres américains pour la lutte contre les maladies avaient enjoint à la population homosexuelle d'utiliser ce médicament. Ils travaillent maintenant à mettre sur pied des directives pour les hétérosexuels du pays.

Associated Press



LEON NEAL AGENCE FRANCE-PRESSE

Julian Assange, hier à Londres

Extradition d'Assange

Décision reportée

Londres — La Haute Cour de Londres a renvoyé hier à une date non déterminée sa décision sur l'appel interjeté par le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, contre son extradition en Suède pour viol et agressions sexuelles présumées.

La Haute Cour a entendu les deux parties mardi et hier, une nouvelle étape dans un parcours judiciaire dont les recours sont loin d'être épuisés.

Julian Assange, qui a renouvelé son équipe d'avocats, se prépare visiblement à une bataille au long cours, se faisant discret — il n'a fait aucune déclaration — et optant pour une défense plus technique, moins flamboyante que lors du procès en première instance en février.

Une cinquantaine de journalistes étaient présents pour l'occasion, soit nettement moins que lors du premier procès. L'Australien de 40 ans, jadis habitué de faire la une, n'a plus droit aujourd'hui qu'à quelques colonnes en pages intérieures dans la presse britannique.

Ses avocats ont centré leur plaidoirie sur le caractère disproportionné du mandat d'extradition, alors que leur client n'est pas officiellement inculpé en Suède et qu'il pourrait être interrogé à distance par la justice suédoise.

«Aucune décision de poursuivre ou d'inculper [M. Assange] n'a été prise. L'enquête préliminaire reste ouverte», a ainsi déclaré Mark Summers, un de ses avocats.

L'avocate anglaise qui agit pour le compte de la Suède, Claire Montgomery, a rétorqué qu'il suffisait d'«une accusation et d'une intention d'aller en justice» pour étayer la demande d'extradition. Les échanges sont entrés dans le détail — parfois crus — des relations entre Julian Assange et les deux jeunes femmes suédoises qui l'accusent d'avoir eu des relations contraintes et non protégées en août 2010, ce qu'il dément.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Irrégularités dans l'octroi de contrats à Saint-Jérôme

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — La Ville de Saint-Jérôme a commis des irrégularités dans l'octroi de 59 contrats, notamment lorsqu'elle a abaissé à 1,3 million le coût total d'une soumission déposée par un entrepreneur en construction, ce qui a assuré sa sélection.

Le ministère des Affaires municipales a dressé ces constats dans un rapport déposé hier, qui portait sur l'attribution de contrats municipaux durant la période de janvier 2009 à octobre 2010.

En avril 2010, les Entreprises Guy Desjardins, actives dans le secteur de la construction domiciliaire et routière, ont obtenu un contrat après que la Ville eut corrigé un calcul dans son offre, ce qui a eu pour effet d'en faire le plus bas soumissionnaire, à 1 301 165,54 \$.

Dans son rapport, le ministère estime pourtant que le coût total était le bon et que la municipalité n'avait pas à changer l'opération de multiplication faite par le soumissionnaire.

«Un correcteur doit être certain qu'il s'agit d'une erreur banale avant d'apporter un correctif qui change le rang final des soumissionnaires», indique le document. En conclusion, dans cette situation, selon les services spécialisés du ministère, la Ville n'a pas accordé le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Le ministère a aussi constaté que des contrats d'impression, de graphisme, d'approvisionnement en produits informatiques ou en pièces de machinerie lourde ont été divisés, de manière à en réduire la valeur, ce qui peut les soustraire au processus d'appel d'offres.

Cette observation vaudra à la municipalité de demeurer sous la surveillance des vérificateurs du ministère pour les trois prochaines années.

«Nous effectuerons le suivi quant à l'application des correctifs relatifs aux situations en question», dit le document.

La Ville de Saint-Jérôme a de plus contrevenu à la Loi sur les cités et villes en concluant des contrats de location de locaux qui l'engagent financièrement pour des périodes de plus de cinq ans, sans obtenir l'autorisation nécessaire du ministère. La municipalité a aussi modifié des baux par la suite, de manière à les prolonger, sans aller chercher l'accord ministériel.

En tout, 182 dossiers ont été vérifiés par le ministère dans les locaux de la Ville, du 15 au 26 novembre 2010.

Afin d'assurer la mise en place des recommandations du ministère, la Ville devra lui soumettre un rapport sur les méthodes utilisées, durant la période du 1^{er} août au 31 décembre 2011, pour l'octroi de contrats de services professionnels.

La municipalité devra aussi expliquer les raisons qui l'ont menée à s'entendre directement avec ses fournisseurs lorsqu'il n'y a pas eu d'appel d'offres pour les contrats de plus de 25 000 \$.

En novembre 2010, le maire de Saint-Jérôme, Marc Gascon, avait démissionné de son poste de président de l'Union des municipalités du Québec à la suite des questions soulevées par l'octroi de certains contrats dans sa ville. Dans un communiqué, M. Gascon s'est déclaré «heureux et encouragé» par les conclusions du rapport du ministère des Affaires municipales.

«Lorsque l'on se compare avec les autres municipalités vérifiées, avec un budget de 114 millions de dollars et près de 10 500 contrats octroyés annuellement, nous pouvons affirmer que nous avons une excellente note compte tenu de l'ampleur des activités», a-t-il dit. Accusant ses adversaires d'avoir profité de différentes tribunes pour faire des allégations, insinuer des irrégularités et porter des accusations, M. Gascon a affirmé qu'il souhaite maintenant tourner la page. «Au cours des derniers mois, la chasse aux sorcières a été alimentée presque quotidiennement à Saint-Jérôme, a-t-il dit. J'espère qu'à présent, et une fois pour toutes, la politiquerie sera mise au rancart et que les vrais débats pourront reprendre.»

La Presse canadienne

Entente avec les policiers de la SQ

Le gouvernement du Québec a conclu une entente de principe avec les policiers de la Sûreté du Québec pour le renouvellement de leur convention collective, échue depuis 16 mois.

Les détails de l'entente, qui sera soumise aux membres de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) au cours des prochaines semaines, n'ont toutefois pas été dévoilés hier. On sait cependant que la question du rattrapage salarial était au cœur des négociations. En entrevue, le président de l'APPQ, Pierre Veilleux, a affirmé que l'entente de principe répond en grande partie aux attentes des policiers. Se disant convaincu que les membres du syndicat vont l'accepter même si la balle est maintenant dans leur camp, M. Veilleux a affirmé qu'il s'agissait d'une «bonne entente». Sans contrat de travail depuis le mois de mars 2010, les policiers de la SQ avaient refusé en mai dernier d'utiliser des moyens de pression touchant la population, puisqu'ils avaient bon espoir d'en arriver à un règlement. Par voie de communiqué, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a indiqué que l'entente comportait de bonnes conditions de travail pour les 5200 membres de l'APPQ.

La Presse canadienne



Manifestation contre l'exploitation du gaz de schiste à Saint-Hyacinthe l'automne dernier.

Selon une étude

Le gaz de schiste serait un feu de paille

Son avenir dans les transports est mis en doute

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les gaz de schiste ne seraient pas le «combustible de transition» entre les combustibles fossiles riches en carbone, comme le charbon et le pétrole, et n'auraient qu'un avenir très incertain dans le domaine des transports faute d'un système de distribution élaboré, contrairement aux assertions de cette industrie.

C'est ce qu'affirme une étude réalisée conjointement par l'Institut Pembina et la Fondation David Suzuki, qui se base notamment sur des modélisations réalisées par la firme EnviroEconomics.

En comparant diverses études, dont celles de l'Agence internationale de l'énergie, avec leur propre modélisation, les deux groupes en arrivent à la conclusion que les gaz de schiste vont certainement remplacer une partie du gaz naturel, dont les réserves déclinent présentement.

Mais, selon leur analyse, l'exploitation de ce nouveau combustible sur le marché ne devrait pas connaître de hausse substantielle. Au contraire, écrivent-ils, les différents scénarios étudiés indiquent que la production d'ici 2050 devrait se situer autour du statu quo sans interventions majeures des États et des provinces pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre.

Si, au contraire, les gouvernements en viennent à imposer un prix, même léger, aux émissions de carbone atmosphérique, les modèles évoqués dans ce rapport prédisent un net ralentissement de la hausse prévisible de la production de gaz. Et si les décideurs publics axent leurs politiques sur l'objectif de limiter la hausse du climat terrestre à 2 centigrades, soit l'objectif de la communauté internationale, «la production et l'utilisation de gaz naturel en Amérique du Nord augmentent marginalement au-dessus des niveaux actuels avant de diminuer, ou elles amorcent leur déclin tout de suite», lit-on dans ce document (disponible sur notre site Internet).

Place importante

Le gaz naturel occupe présentement une place importante dans le bilan énergétique nord-américain, dont il représente le quart de l'énergie primaire.

Les ressources canadiennes pourraient satisfaire nos besoins pendant 100 ans au rythme de consommation actuel. Aux États-Unis, les réserves de gaz ont augmenté considérablement depuis qu'on exploite le gaz de schiste, au point que Washington estime qu'ils pourraient répondre aux besoins énergétiques du pays pendant un siècle aussi.

Si le gaz naturel est techniquement un gaz dont la combustion émet la moitié moins de carbone que le charbon, son cycle d'extraction modifierait sensiblement à la hausse son empreinte climatique, plus particulièrement celle des gaz de schiste. Un important débat scientifique a cours sur cette question.

Mais, selon l'étude, l'empreinte écologique de l'exploitation des gaz de schiste est beaucoup plus indiscutable que son empreinte climatique, ce qui entravera son développement, prévoit-on.

Les régions riches en gaz de schiste, selon cette étude, pourraient faire en effet l'objet d'une «industrialisation intense» au point qu'«un site de forage sera installé tous les 2,6 kilomètres carrés, ou chaque mille carré», transformant radicalement les milieux ruraux.

Selon l'étude, pour maintenir la production d'un volume de gaz donné sur une période de 25 ans, il faut environ 100 fois plus de sites de production que ne l'exige, par exemple, l'exploitation du gaz naturel dans le delta du Mackenzie.

Bilan mitigé

L'étude Pembina-Suzuki concède à l'industrie une de ses affirmations favorites: «Aucun cas n'a établi clairement que des produits chimiques utilisés pour la fracturation hydraulique du gaz non traditionnel ont contaminé directement de l'eau douce souterraine.»

Mais, précise la même étude, «ce qui a nettement été établi, et à plusieurs endroits, c'est la migration du gaz naturel vers des sources d'eau potable par suite de la cimentation ou du tubage inadéquat de puits de forage, y compris dans des installations récentes de gaz de schiste.»

Le bilan du développement de cette industrie nouvelle est d'autant plus inquiétant, poursuit l'étude, que «la plupart des puits de pétrole et de gaz au Canada sont expressément exemptés des processus normaux d'évaluation environnementale provinciaux», notent les auteurs, qui ont fait un relevé des lois et règlements à travers le pays.

Ils notent aussi que les gouvernements ont tendance à faire gérer les aspects environnementaux de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste par leurs ministères à vocation économique, ce qu'on qualifie de «conflit d'intérêts», plutôt que par les ministères de l'Environnement, créés et équipés en principe pour gérer ces problèmes.

La question apparaît d'autant plus importante, selon l'étude, que «les autorités réglementaires canadiennes n'ont en général qu'une connaissance limitée de la structure des sources d'eau souterraine et ne disposent donc pas de l'information nécessaire pour évaluer correctement les risques que le développement du gaz et du pétrole fait peser sur l'eau.»

Puisque la production d'énergie semble en voie de se diriger plutôt vers des énergies renouvelables que vers le gaz comme énergie de transition, l'étude suggère aux gouvernements de ralentir le développement de cette industrie, de cesser de lui conférer des privilèges fiscaux qu'ils n'accordent pas aux énergies renouvelables et de maintenir les niveaux de production en conformité avec leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Le développement de cette industrie, concluent-ils, devrait à tout le moins faire l'objet d'une évaluation des impacts cumulatifs de l'ensemble des projets prévus à l'échelle régionale et faire l'objet d'une validation rigoureuse de leur acceptabilité sociale tout en étant limité dans leur expansion par la nécessité de protéger les nappes souterraines à partir d'une cartographie élaborée, pour l'instant inexistante.

Le Devoir

Baisse salariale de 30% au Bloc

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La direction du Bloc québécois rejette catégoriquement les accusations d'une bêtise qui a démissionné au prétexte que l'entourage de l'ancien chef Gilles Duceppe commande des salaires trop élevés. Au contraire, ceux-ci ont tous accepté une baisse salariale de 28% ou plus.

Le quotidien *Le Soleil* faisait état hier de la lettre de démission de Lydia Gagnon, présidente de la Commission de la citoyenneté et membre du Bureau national du Bloc québécois. «Les pressions importantes exercées par une partie de l'ancien personnel politique du cabinet pour maintenir le statu quo travestissent et minent les efforts de renouvellement nécessaires à la survie et à la pérennité du Bloc québécois», écrivait Mme Gagnon dans sa lettre datée du 8 juin. Elle critiquait une «vague d'embauches» de personnes ayant travaillé pour M. Duceppe, dont certaines commandaient les mêmes conditions qu'à l'époque. Or, écrit-elle, «nous n'êtes pas sans savoir que nos revenus vont considérablement s'amenuiser».

Tout faux

Le Bloc québécois réplique que Mme Gagnon a tout faux. «Tout le monde a subi une réduction salariale d'au moins 28%, incluant mon salaire», insiste Vivian Barbot, la présidente intérimaire du Bloc québécois. Elle note que cinq anciens de l'entourage de M. Duceppe ont été embauchés, dont une attachée de presse, et qu'au total, seulement sept personnes auparavant rattachées à l'ail parlementaire ont été réintégrées.

«Ces personnes que nous avons réintégrées dans les instances du parti sont sous contrat à court terme», ajoute Mme Barbot. Ces contrats arriveront à échéance en décembre, moment où le parti se sera doté d'un nouveau chef. Il aura alors les coudees franches pour embaucher qui il désire. Au total, outre ces employés politiques réintégrés, le Bloc québécois compte sur l'équivalent, à temps plein, «de sept employés et quart», des gens syndiqués qui n'ont pas perdu leur emploi depuis la défaite cuisante du 2 mai.

Selon Mme Barbot, Lydia Gagnon éprouvait une insatisfaction à l'égard du plan choisi pour démarrer la reconstruction du parti. «Elle avait une opinion dissidente, à savoir qu'il fallait, selon elle, profiter de la démission du chef pour faire le ménage, renvoyer les gens et repartir avec une équipe nouvelle. Mon opinion, partagée par les autres, était qu'au contraire, nous sommes une présidence de transition, que nous avons eu quand même suffisamment de pertes et qu'il convenait d'assurer la transition d'ici à ce qu'un nouveau président soit élu et qu'il ait toute la latitude nécessaire pour faire les changements qui s'imposent à son arrivée.» Dans les coulisses du Bloc, on soutient que 70% des membres du bureau national ont approuvé cette orientation.

Mme Barbot soutient que le Bloc québécois n'a aucune dette. Ses revenus diminueront à partir de septembre, quand Elections Canada prendra en compte le résultat électoral du 2 mai pour calculer le financement étatique auquel la formation a droit. Ayant obtenu 36% moins de votes qu'à l'élection de 2008, le Bloc verra son financement diminuer d'autant.

Le Devoir



Vivian Barbot et Gilles Duceppe lors de la campagne électorale de 2008.

EN BREF

Fleurdelysé outragé

La Ligue québécoise contre la francophobie canadienne (LQFC) a porté plainte contre un policier de la Ville de Québec qui a, selon elle, «outragé le drapeau du Québec» que brandissait un manifestant antimonarchiste lors de la visite du duc et de la duchesse de Cambridge le 3 juillet dans la Vieille Capitale. «La LQFC fut fortement secouée et littéralement choquée par ces images dégradantes qui montrent clairement un de vos policiers manipuler le drapeau du Québec comme s'il s'agissait d'un vulgaire chiffon, d'une sale guenille», a indiqué le porte-parole de la LQFC, Gilles Rhéaume, dans une plainte transmise hier au Service de police. Sur une vidéo qu'il est possible de visionner dans Internet, on voit un policier s'emparer d'un fleurdelisé qu'agitait un protestataire. — *Le Devoir*

ACTUALITÉS



OMAR FARUK REUTERS

Des habitants de Mogadiscio, la capitale somalienne, ont fait main basse hier sur des produits pour enfants de l'UNICEF.

Famine en Somalie

Le PAM songe à retourner en zone islamiste

Nairobi — L'agence de l'ONU pour la lutte contre la faim, le PAM, envisage un retour dans les territoires de Somalie sous contrôle des islamistes shebabs, qui avaient contraint la plupart des humanitaires à partir il y a deux ans mais qui les rappellent désormais pour aider les millions de victimes d'une gravissime sécheresse.

Le programme alimentaire mondial «travaille avec le coordonnateur humanitaire des Nations unies pour étudier toutes les possibilités de revenir — si les conditions le permettent et si toutes les autorisations des Nations unies sont données en matière de sécurité», a-t-il indiqué hier dans un communiqué.

«Le PAM consultera aussi les gouvernements donateurs pour s'assurer qu'ils acceptent les complexités et le risque liés à une reprise des opérations humanitaires», a-t-il poursuivi.

Organisations non gouvernementales et agences des Nations unies ont multiplié les appels à la

mobilisation ces derniers jours pour venir en aide aux millions d'habitants d'Afrique de l'Est (Somalie, Éthiopie, Djibouti, Kenya) frappés par ce qui est peut-être la pire sécheresse des dernières décennies.

En Somalie, la situation est encore aggravée par un état de guerre civile permanent depuis le départ du président Mohamed Siad Barre en 1991.

Selon l'Union africaine (UA), près de trois millions de personnes, soit un tiers de la population, y a besoin d'aide humanitaire. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) estime, lui, que dans le seul mois de juin, 54 000 Somaliens ont fui leur pays en raison de la sécheresse et des violences. Et pour le Comité international de la Croix-Rouge, le niveau de malnutrition sévère des enfants a presque doublé depuis mars dans le pays, devenant le plus élevé au monde.

Alors que les shebabs avaient poussé au départ, dès 2009, la plupart des organisations huma-

nitaires, le PAM avait attendu début 2010 pour quitter les zones sous leur contrôle. Il rappelle être parti en raison des «menaces pour la vie» de ses équipes et de «l'imposition de conditions de travail inacceptables, notamment l'imposition de taxes informelles et l'exigence qu'aucune femme ne travaille pour nous là-bas».

Le mouvement islamiste a promis la semaine dernière de laisser les mouvements humanitaires accéder de nouveau aux populations frappées par la sécheresse, «qu'ils soient ou non musulmans [...], si leur intention est seulement d'aider ceux qui souffrent». Dans la foulée, Médecins sans frontières (MSF) a déjà dit espérer développer ses activités dans le sud de la Somalie.

MSF a toujours maintenu des activités dans les zones contrôlées par les insurgés, mais avec des restrictions en matière d'approvisionnement et de personnel d'assistance que son responsable opérationnel, Joe Belliveau, espère désormais voir lever.

Les humanitaires, et la communauté internationale plus généralement, avancent toutefois avec prudence. Aux États-Unis, la semaine dernière, un haut responsable de la diplomatie américaine a estimé qu'il revenait aux pays donateurs et à la communauté internationale de «tester [la] réelle volonté [des shebabs] de permettre aux gens mourant de faim de recevoir une aide humanitaire».

«L'arrogance avec laquelle les shebabs ont refusé l'aide humanitaire disparaît devant le besoin», a estimé lundi le vice-ministre italien des Affaires étrangères, Alfredo Mantica, au retour d'un déplacement à Mogadiscio.

Il a ajouté qu'une reprise du dialogue, limitée aux questions liées à la sécheresse, serait peut-être désormais possible avec ceux du mouvement qui n'ont pas seulement un «programme islamiste, mais aussi un programme national».

Agence France-Presse

Chauffe collective pour le centre environnemental Saint-Michel

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La société Biothermica entend lancer dans les prochains mois un projet de chauffe collective autour du Centre environnemental Saint-Michel, comme il en existe de très nombreux en Norvège et en Suède où des villes entières sont ainsi chauffées grâce à la combustion des déchets et de biomasse sous diverses formes.

Selon le président de Biothermica, Guy Drouin, l'annonce de ce projet est une «conséquence directe de l'annonce par Québec de la mise en place de plafonds d'émissions à divers secteurs industriels et d'un marché d'échanges de crédits d'émissions. Dès l'annonce de l'existence de ce marché, on était assuré de la rentabilité du projet: ce nouveau marché du carbone nous donne un sérieux coup de pouce et assure à long terme la pérennité du projet Gazmont».

Pour s'assurer le contrôle de ces différents projets, Biothermica a récemment acquis toutes les actions de Gazmont, la centrale électrique de 25 MW qui utilise les biogaz produits par la décomposition des déchets dans l'ancien dépotier Miron. Biothermica possédait jusqu'ici 26 % des actions de Gazmont, le reste étant réparti entre SNC-Lavalin et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La centrale thermique au biogaz, qui a fait l'objet d'une audience publique en 1994, a une efficacité énergétique de 25 %, précise Guy Drouin, qui ajoute aussitôt qu'avec le projet de récupération de la chaleur perdue sous forme de vapeur, cette forme de cogénération va hausser

l'efficacité énergétique de la centrale à 75 %. Ainsi, en fournissant du chauffage par tuyauterie souterraine à des édifices publics ou privés dans un rayon de quatre kilomètres, il y aura des gains énergétiques importants, car les bouilloires d'immeubles, qu'elles fonctionnent au pétrole ou même au gaz, n'ont pas des taux d'efficacité aussi élevés.

A terme, explique le président de Biothermica, ce réseau de chauffage urbain devrait engendrer des réductions de gaz à effet de serre de l'ordre de 80 000 tonnes par an, soit l'équivalent des rejets annuels de 15 000 voitures.

La vente de ces crédits d'émissions va d'autre part rapporter plus de 1 million par an, ce qui fait en sorte que la centrale thermique demeurera rentable avec ce revenu supplémentaire même lorsque les émissions de biogaz de l'ancien site d'enfouissement vont diminuer. Jusqu'ici, la centrale n'utilise que des biogaz de l'ancien dépotier, mais à long terme, il faudra ajouter du gaz naturel dont l'utilisation sous cette forme continuera d'éviter des émissions de GES en raison du haut taux d'efficacité énergétique. Depuis 1996, la centrale thermique de Gazmont a évité des rejets de méthane dans l'atmosphère qui équivalent à 10 millions de tonnes de CO₂.

Biothermica est à l'origine d'un important projet de captage de biogaz dans la ville de San Salvador, et sa technologie a été retenue pour capter les émissions fugitives de méthane qui s'échappent des mines de charbon aux États-Unis, une autre source importante de GES.

Le Devoir

EN BREF

Écoénergie renouvelé

Le gouvernement Harper a confirmé hier le renouvellement du programme Écoénergie pour la rénovation résidentielle, qui vise à favoriser les modifications écologiques apportées aux maisons. Ottawa offrira aux particuliers un chèque pouvant atteindre 5000 \$ pour les aider à effectuer de tels travaux. Le programme avait déjà été annoncé dans le

budget fédéral et les troupes conservatrices l'avaient utilisé comme argument de campagne électorale en avril dernier. En procédant à l'annonce, le nouveau ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, a souligné les impacts positifs que pourrait avoir le programme Écoénergie sur les émissions de gaz à effet de serre du Canada. Jusqu'à 4 milliards pourraient être injectés dans l'économie grâce aux travaux subventionnés. — La Presse canadienne

Un abonnement à la version papier = privilèges sur ledevoir.com

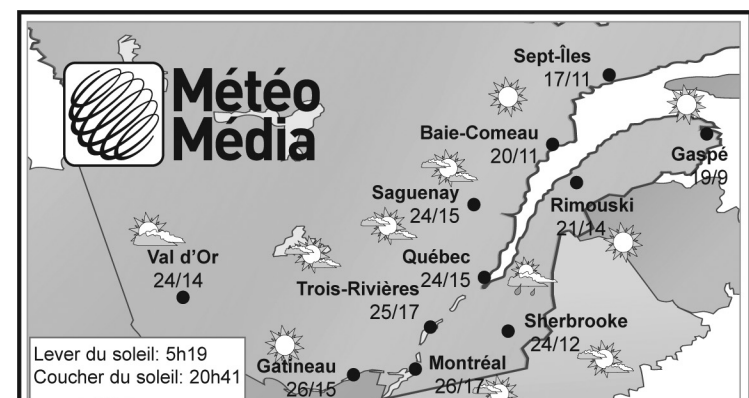


Accès à 100% du contenu Internet selon le type d'abonnement.

- Accès aux articles publiés sur le site depuis 2002, enrichi de photos, de liens Web, de graphiques, etc.
- Dès 01h00, profitez des articles du journal papier.
- Accès à l'Agenda culturel, Cahier culture, livres cahier spéciaux.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR LEDEVOIR.COM

LE DEVOIR.com
Libre de penser



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 22/12	Sol 20/11	Londres	Var 21/10	Nua 20/12
Moncton	Var 17/12	Ave 22/13	Los Angeles	Sol 20/16	Sol 20/16
Saint-Jean	Var 20/11	Ave 22/13	Mexico	Plu 17/12	Ora 20/11
Toronto	Sol 26/19	Var 28/21	New York	Sol 28/19	Sol 28/21
Vancouver	Plu 17/15	Plu 18/15	Paris	Nua 19/11	Nua 22/11
Winnipeg	Var 26/16	Ave 25/19	Tokyo	Sol 32/26	Ave 32/27

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	17	27/19	28/21	29/22
Passages nuageux.	Ciel dégagé.	Généralement ensoleillé.	Plutôt nuageux.	Possibilité d'orages, pdp 40%.
Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	15	26/16	27/17	27/17
Beau avec possibilité d'orages.	Ciel dégagé.	Généralement ensoleillé.	Ciel variable.	Possibilité d'orages, pdp 40%.
Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	15	27/15	28/20	30/21
Passages nuageux.	Ciel dégagé.	Passages nuageux.	Nuageux avec percées de soleil.	Possibilité d'orages, pdp 40%.

Téléchargez l'application MétéoMédia

Vous pourriez gagner une Soirée de rêve au cinéma.

meteomedia.com/cowboyselaliens

© Universal Studios and DreamWorks LLC. Tous droits réservés.



LE MONDE

Murdoch renonce au rachat de BSkyB

Le scandale du *News of the World* a suscité un tollé général au Royaume-Uni

DENIS HIAULT

Londres — Le groupe de presse international du magnat Rupert Murdoch, mis en cause dans un scandale d'écoutes téléphoniques, a provoqué un nouveau coup de théâtre mercredi en retirant son offre de rachat du bouquet satellitaire BSkyB, combattu par toute la classe politique britannique. L'annonce de l'abandon du projet par News Corp, le groupe de l'Australo-Américain Murdoch, est tombée une heure avant l'adoption d'une motion parlementaire assassine.

Déposée par l'opposition travailliste et exceptionnellement endossée par les conservateurs et libéraux-démocrates au pouvoir, elle exigeait l'abandon du nouveau projet d'expansion de l'empire Murdoch au Royaume-Uni. «Il était devenu évident qu'il était trop difficile de progresser dans ce climat», a jugé le vice-président de News Corp, Chase Carey, qui se contente de conserver ses 39,9 % d'actions dans BSkyB.

Un porte-parole du 10 Downing Street a immédiatement salué ce revirement, rappelant les propos très déterminés du premier ministre David Cameron tenus en milieu de journée devant les députés. Il est temps que News Corp «concentre ses efforts sur le ménage à réaliser au sein du groupe et à remettre de l'ordre dans ses affaires», avait déclaré M. Cameron.

La motion parlementaire était hautement symbolique, car sans valeur légale contraignante. Elle illustrait cependant l'ampleur de la révolte suscitée par la révélation de pratiques journalistiques illégales, ou contraires à la déontologie, du *News of the World* (NotW), tabloïd dominical qui a accumulé les scoops et scandales en 168 ans d'histoire.

L'affaire des écoutes, révélée en 2005, était censée concerner essentiellement quelque 4000 personnes, membres de la famille royale, politiciens et célébrités. Mais l'annonce la semaine dernière que la messagerie d'une fillette disparue puis assassinée avait été piratée par le NotW a suscité un tollé général.

Pour tenter de sauver le projet BSkyB stratégique, Rupert Murdoch a brusquement fermé dimanche le NotW, plus fort tirage de la presse nationale. Cette mesure n'a pas empêché le scandale d'enfler de jour en jour, tandis que les actions de News Corp plougeaient de 15 %.

La commission parlementaire britannique des médias a demandé à entendre mardi prochain Rupert Murdoch, de même que son fils James et



Un protestataire se moquait du magnat de la presse et des dirigeants politiques britanniques hier à Londres.

Rebekah Brooks, respectivement président et directrice générale de News International, la division britannique de News Corp. Les intéressés n'avaient pas indiqué hier s'ils entendaient répondre «à l'invitation».

Affaires criminelles

A Washington, l'influent président de la commission du commerce au Sénat, Jay Rockefeller, qui a demandé l'ouverture d'une enquête sur les pratiques éditoriales du groupe aux États-Unis, a redouté hier qu'elle ne révèle des «affaires criminelles».

Le scandale a aussi poussé M. Cameron à annoncer la création d'une commission publique d'enquête, en parallèle aux investigations policières. Présidée par un juge, elle a pour double mission de faire

la lumière sur l'affaire des écoutes, et de préconiser les changements à apporter à l'instance de régulation des médias, aujourd'hui autorégulatoire et passablement laxiste au nom du sacro-saint droit du public à être informé. Elle entendra des responsables politiques, des médias et de Scotland Yard, accusé de receler des informateurs-ripoux.

M. Cameron a indiqué que «les auteurs de méfaits et ceux qui les auraient cachés» devront «non seulement être traduits devant la justice, mais aussi être éligibles à la tête d'une entreprise de presse». Le chef du Labour, Ed Miliband, a renchéri, en estimant que le message à News Corp était «Ca s'arrête ici», tout en redoublant ses attaques contre M. Cameron.

Agence France-Presse

REPÈRES

Le caniveau



CLAUDE LÉVESQUE

Rupert Murdoch, le magnat de la presse australo-américain, a sacrifié un journal britannique vieux de 168 ans dans une vaine tentative d'étendre son empire médiatique, qui est déjà le plus grand du monde. On ne va pas pleurer sur le sort du *News of the World* (NotW), qui a toujours été jaune comme le pissenlit depuis sa naissance en 1843. On peut quand même se demander s'il était nécessaire de tuer un quotidien qui n'était même pas déficitaire et de mettre 200 personnes au chômage.

Le journal était-il pourri jusqu'à la moelle par des salariés dont les supérieurs ignoraient les pratiques condamnables, comme on a essayé de le faire croire? Ce n'est pas l'avis de Scotland Yard, qui a interpellé Andy Coulson, un ancien directeur qui avait démissionné à cause du scandale des écoutes illégales en 2007 avant d'être repêché par le futur premier ministre conservateur, David Cameron. À cette époque-là, les propriétaires du NotW prétendaient d'ailleurs qu'un seul journaliste était fautif, ce qui n'était évidemment pas le cas.

Malheureusement, la police est elle-même éblouie puisque la rédaction du *News of the World* aurait offert des pots de vin à des membres des forces de l'ordre en échange d'informations sensationnelles. On pense maintenant que certains policiers ont eux-mêmes été espionnés. Comme on le voit, ce psychodrame met en scène de nombreux acteurs aux relations parfois conflictuelles, parfois incestueuses.

Un premier acte en avait été joué en 2006, quand on apprit que le NotW piratait les messageries de membres de la famille royale. Un journaliste et un détective avaient été condamnés à des peines de prison. Le quotidien *The Guardian* a ensuite enquêté sans relâche en voyant que la police ne le faisait plus. Ce dernier journal, qui est reconnu pour son sérieux, a multiplié les révélations ces dernières semaines: le NotW ne piratait pas seulement les messageries de personnes riches et célèbres, mais également celles des parents de victimes de crimes, même celle d'une fillette enlevée en 2002 et retrouvée morte par la suite. *The Telegraph* a ajouté jeudi dernier que les familles des soldats tués en Irak et en Afghanistan figuraient parmi les victimes. Environ 4000 boîtes vocales ou messages textes auraient ainsi été piratés.

L'argument populiste voulant que le public réclame à juste titre de tout savoir sur les puissants de ce monde et sur les vedettes qu'il a la faiblesse d'aduler en a pris pour son rhume à la suite de ces révélations. Les dérives du journalisme britannique, qui est aussi capable du meilleur, sont bien connues. Elles avaient même fait l'objet, dans les années 1990, d'une comédie de situation très drôle intitulée *Drop the Dead Donkey*.

Derrière toutes ces considérations qui vont du caniveau aux sphères éthérées d'une éthique qu'on n'est apparemment pas près de baliser se cachent évidemment des questions de gros sous. Rupert Murdoch possède à travers son holding News Corporation les «bouquets» de chaînes télévisées Fox et Star, en plus d'une myriade de journaux sur plusieurs continents, dont quatre (avant la fermeture du NotW) au Royaume-Uni.

Les révélations du *Guardian* sont survenues au moment où le magnat tentait de racheter 60 % des actions d'un autre groupe de chaînes satellitaires, BSkyB, dont il possède déjà les autres 40 %. Les autorités réglementaires britanniques se penchaient déjà sur cette transaction quand les députés de tous les partis s'apprétaient hier à adopter une motion pour s'y opposer. Ils ont été pris de court par Murdoch, qui a décidé d'y renoncer.

Mutatis mutandis, on assiste peut-être à un «printemps britannique», comme l'a suggéré un chroniqueur économique du *New York Times*. Un régime de terreur est en train de s'effondrer. Pas un régime mis en place par les policiers et les politiciens comme dans le monde arabe — ils en étaient plutôt les victimes —, mais bien par les directeurs ou les propriétaires de puissants médias jaunes, qui ont la réputation de faire et de défaire les gouvernements.

Le Devoir

ÉGYPTE

Le pouvoir reporte les élections

CHRISTOPHE DE ROQUEFEUIL

Le Caire Le pouvoir égyptien a cherché mercredi à apaiser la contestation en annonçant un report d'un à deux mois des législatives de septembre et le renvoi de centaines de hauts gradés de la police.

Ces annonces surviennent après des semaines de critiques dans les milieux politiques contre la date des législatives, jugée trop proche pour permettre une préparation convenable.

La demande de sanctions contre les policiers jugés responsables de la mort de manifestants durant le soulèvement populaire de janvier-février est quant à elle au cœur des manifestations qui se déroulent depuis plusieurs jours place Tahrir au Caire et dans d'autres villes du pays.

Le report des premières législatives depuis la chute du régime du président Hosni Moubarak en février a été annoncé par un responsable de l'armée, qui dirige désormais le pays, cité par l'agence officielle Mena.

«Il a été décidé de tenir les élections pour l'Assemblée du peuple [Chambre basse] et la Choura [Chambre haute] en octobre ou novembre prochains», a-t-il dit.

L'échance de septembre était fortement critiquée par des formations politiques et des mouvements issus de la révolte contre le régime, qui ont fait valoir ne pas avoir assez de temps pour se préparer.

Des voix se sont également élevées pour redouter que la confrérie islamiste des Frères musulmans, qui apparaît comme le mouvement le mieux organisé du pays, ne raffe la mise si le scrutin était maintenu à une date trop rapprochée.

Les Frères musulmans sont opposés à un report mais ont assuré que s'il y avait un délai supplémentaire, ils en profiteraient aussi.

Mais ce report pourrait aussi avoir une raison pratique: l'impréparation actuelle de l'Égypte pour organiser matériellement un scrutin dans des conditions de régularité inconnues sous l'ancien régime.

Le ministre-adjoint de l'Intérieur en charge des élections, Mohamed Refaat Komsan, en déplacement à Bucarest, a promis des élections «propres, sans discrimination et transparentes».

De nombreuses personnalités et mouvements réclament toutefois la rédaction d'une nouvelle Constitution en préalable aux législatives, afin de garantir un ancrage démocratique à l'Égypte quel que soit le résultat du vote.

Le report des législatives pourrait aussi se traduire par un délai supplémentaire pour la présidentielle qui doit se tenir après.

Agence France-Presse

Terreur à Mumbai

La métropole indienne est secouée par trois bombes

PHIL HAZLEWOOD

Mumbai — Trois explosions simultanées ont fait au moins 21 morts et 141 blessés hier soir à Mumbai au cours de l'attentat le plus meurtrier dans la capitale financière de l'Inde depuis les sanglantes attaques d'un groupe islamiste en 2008.

Les bombes ont explosé dans des quartiers fréquentés, dont deux situés dans le sud de Mumbai déjà frappé en novembre 2008 par un commando de dix hommes lourdement armés qui avaient fait 166 morts au terme d'un siège de 60 heures.

«C'est une nouvelle attaque au cœur de l'Inde, une nouvelle attaque contre Mumbai», a déclaré Prithviraj Chavan, le chef du gouvernement du Maharashtra, dont Mumbai est la capitale, ajoutant: c'est un «défi à la souveraineté indienne». Le ministère de l'Intérieur a indiqué qu'au moins 21 personnes avaient été tuées et 141 autres blessées, dont de nombreuses grièvement.

Dans un communiqué, le premier ministre Manmohan Singh a condamné les attentats, appelant la population de Mumbai à «rester calme et à montrer un visage uni». Les attentats ont aussi été condamnés à l'étranger, le président américain Barack Obama

les qualifiant de «révoltants», tandis que la secrétaire d'Etat Hillary Clinton a annoncé qu'elle maintiendrait sa visite en Inde prévue la semaine prochaine.

Le chef de la diplomatie française Alain Juppé a évoqué des actes «barbares» et son homologue britannique William Hague a condamné des «actes de terrorisme déplorables».

«Attaque coordonnée»

Le ministre indien de l'Intérieur P. Chidambaram a déclaré à la presse à New Delhi qu'il s'agissait d'une «attaque coordonnée par des terroristes», précisant que «toute la ville de Mumbai a été placée en état d'alerte».

Les deux plus fortes explosions, qui se sont produites à une heure d'affluence, ont frappé un marché de l'or et un quartier abritant des courtiers en diamants ainsi que des bijouteries dans le sud de la ville. Une troisième explosion a touché plus au nord une zone résidentielle de la classe moyenne. Les bombes déclenchées par un minuteur, selon M. Chavan, ont explosé dans un intervalle de 15 minutes à partir de 18h50 locales.

«Il est clair que les auteurs voulaient toucher le plus de monde possible. De nombreuses per-

sonnes ont été blessées», a déclaré à des journalistes un ministre du gouvernement local, Chhagan Bhujbal. M. Chidambaram a convoqué une réunion de haut niveau tandis qu'une équipe des services fédéraux d'investigation a été dépêchée à Mumbai.

Les attentats n'ont pas été revendiqués, mais les soupçons se portaient sur deux groupes islamistes qui ont déjà frappé en Inde ces dernières années: le groupe des «Moudjahidine indiens» et le Lashkar-e-Taiba (LeT), basé au Pakistan.

En 2008, un commando de dix hommes lourdement armés avait semé la mort à Mumbai en attaquant plusieurs lieux au cœur de la ville, tels la gare ferroviaire, des hôtels de luxe et un café touristique. L'Inde avait alors accusé le LeT d'avoir orchestré ces attentats, entraînant la suspension des fragiles discussions de paix bilatérales entre New Delhi et Islamabad.

Les discussions entre les deux pays rivaux d'Asie du Sud, dotés de la puissance nucléaire, n'ont repris qu'il y a quelques mois. Les chefs de la diplomatie indienne et pakistanaise doivent se rencontrer à New Delhi la dernière semaine de juillet.

Agence France-Presse

Émeutes à Belfast après un défilé protestant

Belfast — Seize policiers ont été blessés au cours d'émeutes déclenchées pendant six heures dans la nuit de mardi à hier à Belfast par de jeunes catholiques après le passage d'un défilé protestant dans leur secteur, ont rapporté les forces de l'ordre. «Les émeutes ont été intenses et soutenues», a déclaré Alastair Finlay, responsable de la police d'Irlande du Nord.

Cocktails Molotov, briques, bouteilles, feux d'artifice et autres missiles ont été lancés sur les policiers, qui ont répliqué en tirant une cinquantaine de balles en plastique et en faisant usage de canons à eau contre les émeutiers. Les incidents ont continué jusqu'aux premières heures hier.

Plusieurs voitures ont été incendiées dans le quartier à majorité catholique d'Ardoyne (Belfast). Alastair Finlay a dit que près de 250 jeunes avaient «fait les voyous», mais sans pouvoir indi-

quer si des éléments républicains paramilitaires opposés à l'accord de paix nord-irlandais de 1998 étaient à l'origine des troubles.

Les protestants unionistes partisans de l'administration britannique de l'Ulster participent chaque année à de grandes marches pour l'anniversaire de la bataille de la Boyne, qui vit en 1690 la victoire du roi protestant Guillaume d'Orange sur le catholique Jacques II. Les nationalistes républicains y voient une provocation.

La plupart des quelque 500 défilés organisés cette année dans la province britannique se sont déroulés pacifiquement, mais des affrontements ont aussi eu lieu à Londonderry, à Newry et à Armagh. Au total, une cinquantaine de policiers ont été blessés en trois nuits de violences.

Reuters

Journée noire pour la France en Afghanistan

Paris — La France a subi hier, avec la mort de cinq soldats en Afghanistan, ses plus lourdes pertes dans ce pays depuis l'embuscade d'Uzbin — dix morts en août 2008 —, alors que le président Nicolas Sarkozy vient d'annoncer le retrait d'un quart des troupes d'ici fin 2012. Un retrait dont le calendrier est déjà au cœur de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012, l'opposition réclamant un retour accéléré des quelque 4000 soldats français déployés au sein d'une force de plus de 130 000 hommes, aux deux-tiers américains. Cinq soldats français et un civil afghan ont été tués hier dans un attentat commis lors d'une assemblée de notables dans la vallée de Tagab dans la province de Kapisa (nord-est de Kaboul), au lendemain d'une visite surprise en Afghanistan de Nicolas Sarkozy.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

Scandale à l'anglaise

«Citizen Murdoch»

Après avoir fait trembler la classe politique pendant des décennies parce qu'il se croyait dispensé de tout devoir éthique, voilà que l'empire de «Citizen Murdoch» se fissure. On ajoutera: enfin! Car à la faveur du flot d'informations sur les vices de ce conglomérat médiatique, ce dernier suscite son lot de répugnances. Et ce, plus que jamais auparavant.

La Chambre des communes, qu'on appelle tout simplement Westminster, a été le théâtre, au cours des derniers jours, de deux scènes si rares qu'elles méritent d'être soulignées dix fois plutôt qu'une. Coup sur coup, on a assisté en effet à la confection d'une motion que tous les élus s'étaient engagés à voter suivie d'un acte de contrition formulé par le premier ministre David Cameron et dans lequel il englobait, avec raison d'ailleurs, les travaillistes ainsi que les libéraux-démocrates. Déclinons.

Grâce au travail remarquable des journalistes du quotidien *The Guardian*, nous savons aujourd'hui que les tabloïds *The Sun* et *News of the World* avaient érigé les pratiques frauduleuses en politique de l'information. En plus d'avoir piraté les cellulaires des riches et puissants comme des victimes d'attentats ou d'assassinats, ils ont planqué des caméras ici, volé des CD, violé des messageries électroniques, enregistré des conversations, soudoyé des flics, engagé des détectives privés et autres faits appartenant à la catégorie des malversations.

Nous savons tout cela et nous savons aussi que pendant des années, Scotland Yard a mis un arrêt à une enquête qui avait pourtant révélé, en 2006, combien les médias de Murdoch étaient friands de méthodes de travail logeant à l'enseigne des turpitudes. Il aura fallu la ténacité du *Guardian* et les révélations publiées au début de l'année pour que Scotland Yard reprenne enfin le fil de son enquête et qu'un haut responsable du gouvernement britannique soit viré. Son identité? Andy Coulson, qui était alors directeur des communications de Cameron après avoir été le patron de *News of the World*. Parce qu'on le soupçonne d'avoir entravé le travail des policiers en plus de s'être livré à des actes interdits par des lois, il vient d'être emprisonné.

Cette proximité entre le chef du gouvernement britannique et Coulson, mais aussi avec d'autres bras droits de Murdoch et aussi avec ce dernier, a «réveillé», si l'on peut dire, celle de Blair avec ces mêmes personnes. Celle de ministres, chefs de bandes, chefs de clans, etc. En fait, ces proximités ont surtout révélé que Cameron et ses prédécesseurs se sont fait les complices du nivellement par le bas, pour rester poli, du rabotage des idées démocratiques au profit d'une insolente impunité. Bref, ils ont accordé un pouvoir exorbitant à un non-élu. Et ce, parce qu'ils voulaient bénéficier de la mansuétude de son empire médiatique.

À la suite des primeurs en rafale révélées par *The Guardian*, les députés ont décidé cette semaine, et à l'unanimité, de bloquer l'achat par Murdoch d'un bloc d'actions qui lui aurait permis de détenir 100 % de BSKyB, le bouquet de chaînes par satellite. Pour ce faire, ils ont composé une motion qu'ils n'ont pas eu besoin de voter puisque le magnat a décidé de retirer son offre sur une entreprise qui évolue dans le secteur qui lui rapporte le plus de bénéfices. Il en détient un peu plus de 30 %.

Entre-temps, Cameron a formulé son acte de contrition en soulignant que lui, et Blair avant lui, et bien d'autres avec eux, ont été beaucoup «trop proches» de Murdoch. Que tous «les élus ont fermé les yeux». Dans la foulée de cette autocritique, le premier ministre britannique a indiqué qu'outre une commission parlementaire devant laquelle Murdoch, son fils James et d'autres cadres de News Corp. vont comparaître la semaine prochaine, une enquête publique dirigée par un juge serait commandée. On amorce enfin l'élimination du travail de sape, du populisme fascinant de «Citizen Murdoch».

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

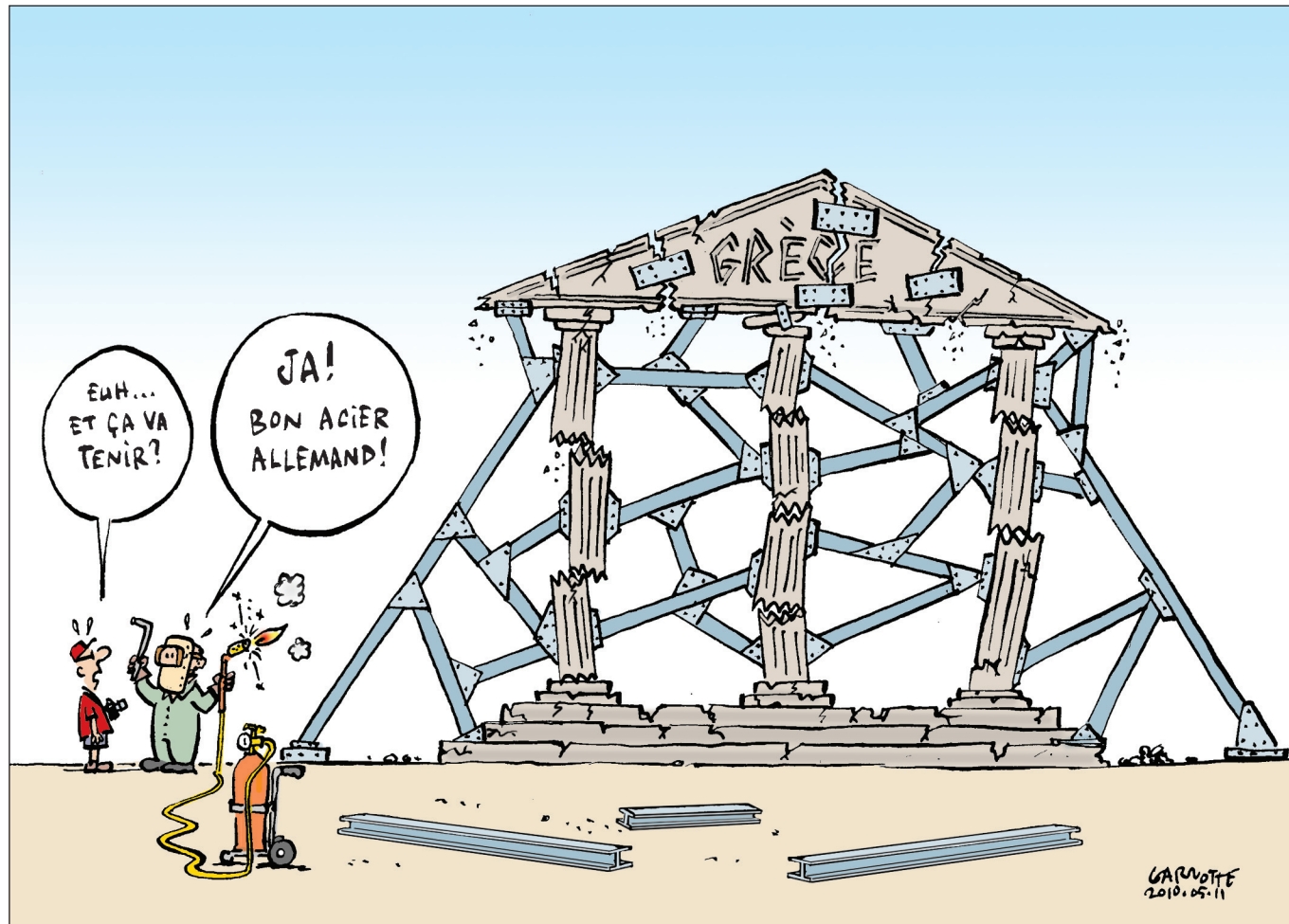
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

LETTRES

Scandale

Malgré que l'événement des VTT [NDLR Expérience ultime de Bombardier Produits récréatifs, tenue du 8 au 16 juillet] se termine, je crois essentiel de faire entendre ma voix à titre de citoyenne de Lachine, artiste et ex-conseillère municipale du quartier Saint-Pierre. Le parc René-Lévesque et son jardin de sculptures sont une carte de visite incontournable fréquemment utilisée dans la promotion de Lachine par le conseil municipal. Outrée, je comprends mal la décision du conseil municipal d'accorder la permission de transformer un joyau tel que le parc René-Lévesque en piste de course pour VTT et autres véhicules hautement polluants, et ce, à tous les niveaux, contre 25 600 \$ (*La Presse* du 13 juillet 2011) qui seront dépensés pour l'asphalage du stationnement du parc. Pour moi, tout ceci est une gestion aveugle, du tape-à-l'œil, qui va à l'encontre des valeurs et projets écologiques mis de l'avant par la Ville de Lachine.

On me répond que c'est du court terme et que des arbres seront plantés ailleurs pour contrer les effets des gaz polluants, de quoi se donner bonne conscience tout en occultant les répercussions négatives sur le site même. Je me demande dans combien de temps la nature reprendra sa place, et les gens pourront profiter de l'ensemble du parc (pelouse endommagée, tourbe?), sans parler de la faune. Cet événement n'ouvre-t-il pas la porte à d'autres, ne sera-t-il pas un précédent, allons-nous vers une récurrence de location du terrain, le parc deviendra-t-il la vache à lait de la Ville? Tout ceci pourrait avoir des conséquences qui dépassent largement l'événement en tant que tel, et ce, sans consultation auprès de la population qui a

été mise devant un fait accompli.

Manon Pelletier
Lachine, le 13 juillet 2011

L'unique salle obscure

La fréquentation des salles de cinéma est à la baisse? Qu'importe! ai-je envie de dire. Rien ne remplacera jamais le visionnement en salle, n'en déplaise aux détenteurs d'un cinéma-maison. Et ce ne sont pas les exclusivités DVD à la télé payante et l'arrivée du 3D dans les salons qui y changeront quoi que ce soit. La salle de cinéma demeure le meilleur moyen de déguster l'objet filmique à sa juste valeur. Bien plus que d'assister à une simple production cinématographique, «aller au cinéma» vous convie à vivre et partager une activité sociale et rituelle des plus singulières. Et puis, il y a de ces films qui méritent qu'on les voie sur grand écran, tout simplement. Je me souviens encore de l'émerveillement ressenti lorsque j'ai revu *2001, l'odyssée de l'espace* dans la ferveur d'une salle obscure. Assurément, ce fut une véritable «expérience totale». Quant à ceux qui annoncent une énième fois la mort des cinémas, ont-ils oublié que les salles de cinéma ont survécu à l'avènement de la télévision et à celui du support DVD?

Étienne Boudou-Laforce
Québec, le 13 juillet 2011

Indépendantistes à la même adresse?

Le paysage politique est en grande mutation au Québec, de nouveaux chapitres historiques déterminants s'écriront dans les prochains mois. Bien sûr, les plus affectés

par ces changements profonds sont les indépendantistes qui œuvraient au sein du Bloc québécois et du Parti québécois. Sont-ils atteints du même virus politique qui ronge leur solidarité et leur harmonie? De tous les temps, chez les indépendantistes au Québec, on semblait cultiver la grogne et la discorde avec succès. L'éternel débat entre les adeptes de la ligne dure et les plus patients continue de miner l'harmonie qui s'effrite dangereusement. Bref, on ne pouvait développer un leadership rassembleur. L'autoritarisme dictatorial des chefs, Duceppe et Marois, est loin de faire l'unanimité au sein des troupes, à un point tel que plusieurs ont quitté le bateau. D'autres le feront sous peu. Quand donc s'arrêtera cette hémorragie annonciatrice d'un effondrement fatal?

Si la droite de Legault se cherche un nid dans un nouveau positionnement, tout est à repenser, regrouper et surtout rebâtir dans la gauche. Ouf! Il faudra presque remettre les compteurs à zéro. Le PQ a connu son festival de claquage de porte, soutenu par des députés dont le «moi» était plus important que le «nous». Comment les indépendantistes peuvent-ils espérer rallier toute une population alors qu'ils ont échoué lamentablement en cette matière? Prêcher par l'exemple demeura toujours le meilleur outil pédagogique. Le défi qui attend la gauche sera de regrouper dans la même auberge, par surcroît à la même adresse politique, tous les militants, leurs fidèles partisans et sympathisants dans la cohérence. Malheureusement, le passé nous a tristement prouvé que la diversité ne pouvait cohabiter dans l'harmonie. Le passé est-il toujours garant de l'avenir ici?

Michel Beaumont
Québec, le 13 juillet 2011

LIBRE OPINION

Détérioration des services aux personnes âgées

JACQUES FOURNIER

Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR)

Depuis quelques mois, les médias font état d'histoires d'horreur dans plusieurs résidences pour aînés: décès par ébouillantage, morts suspectes, manque d'hygiène, négligence dans les soins, nourriture de piètre qualité, personnel unilingue anglophone, etc. Comment en sommes-nous arrivés là?

Essentiellement parce que le gouvernement Charest a décidé de privatiser par la porte d'en arrière certains services qui étaient autrefois offerts par les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Auparavant, il fallait deux heures, puis deux heures trente, et maintenant trois heures de soins par jour requis pour être admis en CHSLD. Le gouvernement a tout simplement décrété ce changement de norme sans réel débat public. Les personnes ayant un profil de perte d'autonomie «moyenne» sont confiées maintenant à des ressources intermédiaires (RI), des entreprises privées qui existaient auparavant en petit nombre, mais que le gouvernement a maintenant mises «à contrat» en grand nombre pour les personnes ayant besoin de deux heures trente à trois heures de soins par jour. L'agence de Montréal avait décidé de limiter les RI à 40 lits chacune, mais l'entreprise privée entendait offrir des bâtiments allant jusqu'à 90 lits: l'agence a aussitôt accepté. Qui décide de l'organisation publique des soins au Québec? L'entreprise privée?

Le gouvernement favorise les RI parce qu'une place y coûte en moyenne 35 000 \$ par an, comparativement à 60 000 \$ pour une place en CHSLD. Cela est rendu possible par le fait que les employées des RI sont mal payées (à peine plus que le salaire minimum, souvent même sous le seuil de la pauvreté), elles sont souvent moins bien formées et en moins grand nombre que dans les CHSLD.

La politique néolibérale du gouvernement Charest est claire: on encourage l'accroissement des écarts de revenus entre les riches et les moins nantis en favorisant la création d'emplois sous-payés. Tout cela sur un fond de discours catastrophiste: «Nous sommes en

déficit, il y a de plus en plus de vieux, on n'a pas les moyens», alors que de nombreuses études, dont celles de l'Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS), entre autres, montrent qu'une taxation appropriée générerait des fonds suffisants pour offrir des services publics de qualité à toutes et à tous.

Une recherche récente, menée par Margaret McGregor et Lisa Ronald, de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), démontre qu'il y a davantage de risques d'avoir des services de moins bonne qualité dans les établissements privés de soins aux aînés que dans les établissements publics.

Les RI constitueraient une formule appropriée pour les personnes en moyenne perte d'autonomie si elles gardaient une taille raisonnable (un maximum de 40 lits) et si elles étaient des établissements publics, et non pas des PPP (partenariats public-privé).

Une étude récente de la firme MCE Conseils a démontré que le CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, construit en PPP, va coûter 60 millions de plus au Trésor public que si ce CHSLD avait été construit en mode traditionnel, comme auparavant.

L'étude commandée par la CSN fait aussi valoir que les bas salaires devront être rehaussés pour assurer la continuité des soins en cette période de pénurie de personnel qualifié. Depuis l'ouverture, on évalue le taux de roulement du personnel à 44 %. C'est plus du double de ce qu'on retrouve normalement.

Le gouvernement Charest planifie de construire encore quatre nouveaux CHSLD en PPP, trois en Montérégie, un à Laval. Il faut intensifier nos pressions pour mettre fin à cette formule coûteuse et inappropriée.

Un reportage d'*Enquête* diffusé à Radio-Canada a illustré l'impact négatif de la formule PPP sur la quantité et la qualité des services offerts aux usagers de ce CHSLD. Lors de l'émission, Yvan Gendron, le p.-d.g. de l'Agence régionale de la Montérégie, dans une scène surréaliste, a déclaré qu'il n'y avait pas de problèmes. Il avait envoyé au CHSLD un employé qui a examiné les colonnes de chiffres. Ce dernier lui a dit que «les chiffres balançaient» et que c'était «conforme au contrat». Comble du déni: l'Agence propose

aux familles qui se plaignent de déménager une nouvelle fois leur parent hébergé.

Les médias rapportent aussi, avec raison, qu'il y a des problèmes dans la qualité des services dispensés dans les CHSLD publics. Quelles en sont les causes principales? Le secteur public de la santé a adopté depuis une vingtaine d'années une nouvelle philosophie de gestion qu'on appelle la nouvelle gestion publique, la NGP. Ce type de gestion s'inspire de l'entreprise privée: augmenter la performance, revoir les processus d'organisation des services, etc.

En théorie, c'est beau. En pratique, on ne gère pas des lits de CHSLD comme une usine de petits pois. Sur le terrain, les intervenantes, infirmières, travailleuses sociales ont l'impression d'être pressées comme des citrons. Elles passent beaucoup de temps à remplir des statistiques au détriment des services à la clientèle. Le nombre de cadres augmente, le personnel soignant diminue.

En théorie, la NGP prévoit que le personnel est consulté et que ses suggestions sont prises en compte. Sur le terrain, ce n'est pas ce que l'on constate: le personnel a l'impression d'être consulté pour la forme. Les professeurs Claude Larivière de l'Université de Montréal et Angelo Soares de l'UQAM ont bien montré, chacun de leur côté, le fossé entre le discours de la NGP et les résultats observés sur le terrain. Le secteur public doit améliorer ses méthodes de gestion, bien sûr, mais en se basant sur l'éthique publique et non sur les logiques commerciales. Le gouvernement doit adopter une approche scientifique et non idéologique dans ce dossier.

Les solutions apportées par les ministres Blais et Vien (plus d'inspecteurs, plus de contrôles, etc.) ne s'attaquent pas au cœur du problème. Les problèmes sont structurels et viennent de la place plus grande faite au secteur privé, ainsi que de l'importation servile des méthodes de gestion du privé dans le secteur public.

Il n'est pas acceptable que l'on permette au secteur privé de faire de l'argent de façon abusive avec la maladie et la perte d'autonomie des gens. Pour l'AQDR, la maltraitance envers les aînés, c'est inadmissible.

IDÉES



SOURCE YVON BOULERICHE

Corridart, l'exposition culturelle organisée pour les Jeux olympiques, démantelée par des employés de la Ville de Montréal durant la nuit du 13 juillet 1976.

35 ans après le démantèlement de Corridart

En souvenir d'un grave cas de censure

RENÉ GOYETTE
Journaliste pour zone-art.ca

KEVIN MCKENNA
Artiste de Corridart

Quelques jours avant l'ouverture officielle des Jeux olympiques de Montréal en 1976, *Corridart*, l'exposition culturelle organisée par le Comité organisateur des Jeux (COJO), a été démantelée par des employés de la Ville de Montréal durant la nuit du 13 juillet et pendant les jours qui suivirent. Les œuvres saisies furent envoyées à la fourrière municipale. Cette action clandestine, contraire aux principes démocratiques vantés par nos politiciens de l'époque et ordonnée par le maire Jean Drapeau, a eu lieu sans préavis et sans justification valable ni légale.

Corridart, une exposition extérieure temporaire à grande échelle, installée des deux côtés de la rue Sherbrooke sur près de neuf kilomètres, se préparait à recevoir les regards «du monde entier» — expression à la mode encore de nos jours durant chaque célébration olympique. *Corridart* offrirait non seulement une occasion unique de reconnaissance des talents artistiques en arts visuels et arts de la scène, mais serait aussi une vitrine de notre histoire, de nos luttes et de notre identité par le biais de photos historiques agrandies et installées sur de nombreux échafaudages jaunes commandés par le COJO. Des textes accompagnaient les images tandis que de gros doigts de plastique orange — faisant aussi partie du concept de l'artiste architecte de renom Melvin Charney — attireraient les regards vers divers lieux d'intérêt. Des œuvres individuelles étaient parsemées çà et là le long du parcours.

Malgré les nombreuses déclarations de soutien et de solidarité de la part des politiciens et du grand public, ainsi que l'acharnement des artistes, les œuvres demeurèrent confisquées durant une quarantaine de jours sans que les demandeurs puissent en évaluer les dommages et pouvoir ainsi entamer des procédures judiciaires.

Une fois les Jeux terminés, la Ville ouvrit les portes de sa fourrière, tandis que les artistes coordonnaient leurs efforts sur le front légal. Toutes les

œuvres étaient endommagées, certaines avaient disparu. Treize des artistes concernés ont ensuite intenté des poursuites au civil contre la Ville, le COJO et le gouvernement du Québec.

Serait-ce possible aujourd'hui?

Trente-cinq ans après le plus gros cas de censure d'art public au Canada, on peut se demander si aujourd'hui une pareille agression pourrait encore avoir lieu. Il nous vient à l'esprit qu'avec Internet et les communications instantanées, la démolition d'une exposition de cette envergure, même en pleine nuit, générerait un tollé, et rapidement des curieux encombreraient la rue, entravant la besogne des employés de la Ville et des forces de l'ordre en filmant leur action coupable.

Mais, est-ce qu'aujourd'hui la même exposition engendrerait une pareille réaction des autorités? La réponse, quant à nous, est aussi bien oui que non. Oui, puisque les gouvernements des métropoles sont toujours aussi frileux lorsqu'ils perçoivent une contestation, et que l'appareil répressif de sécurité publique est bien en place, comme on l'a constaté lors du sommet du G20 à Toronto en 2010. De plus, il s'est redéployé autour du paradigme anabolisant de la sécurité nationale, s'accommodant merveilleusement, par un heureux hasard, avec les contraintes, même temporaires, de sûreté des Jeux olympiques. Non, puisque l'espace octroyé à une exposition comme *Corridart* n'existera plus dans le contexte actuel.

La société québécoise, elle, aurait bien changé depuis cette époque. Plus tolérante à bien des égards et plus techno, mais avons-nous pour autant véritablement évolué? Qu'en est-il de notre susceptibilité envers les religions des autres, nos politiques de polarisation, notre matérialisme, notre obsession débridée pour le sport, la vitesse ou la violence? De plus, la surabondance d'information a plutôt banalisé le message qui jadis pouvait scandaliser. Les souffrances de notre monde nous sont servies quotidiennement. Serions-nous aujourd'hui immunisés aux malheurs ou aux difficultés des autres?

Des questions essentielles

Nos gouvernements successifs souscrivent d'emblée à nos valeurs familiales tout en permettant la déportation d'innocentes familles immigrantes vers des destins sombres. On les écoute discourir sur la liberté d'expression comme étant une de nos valeurs fondamentales. Toutefois, ils

sont allergiques aux causes humanitaires liées non seulement à la liberté d'expression, mais à la liberté tout court. Ai Weiwei, artiste contemporain chinois ayant participé à la conception du stade des Jeux olympiques de Pékin en 2008, fut arrêté en avril 2011 sous prétexte d'évasion fiscale. Ses employés aussi furent détenus et interrogés par les policiers chinois, et son atelier fermé. Tandis que Liu Xianbin fut condamné à dix ans de prison pour subversion pour avoir publié des textes favorables à la démocratisation du régime chinois. Pourtant, ici, on ne se gêne pas de se rendre en Chine comme ailleurs pour «brasser des affaires» tout en évitant de leur brasser la cage.

Aux nombreuses questions philosophiques, toujours actuelles, soulevées par l'affaire *Corridart* — comment déterminer ce qu'est l'art? L'artiste doit-il dénoncer ou promouvoir? Devrait-il se censurer pour être diffusé? — on doit aussi ajouter des questions plus pragmatiques: comment se peut-il qu'une exposition si importante puisse avoir été confisquée et cadenassée durant quarante jours dans le pays soi-disant le plus libre au monde?

Le procès

Quant à lui, le «procès» *Corridart* dura un mois. De nombreux témoignages furent entendus devant le juge — artistes, experts en arts, représentants du COJO et de la Ville, dont Jean Drapeau lui-même. Les 70 pages du jugement d'Ignace Deslauriers révélèrent les couleurs de ses convictions tout en nous offrant une variété de citations stupéfiantes.

Après le jugement défavorable du juge Deslauriers, *Corridart* n'a pas pu créer de précédent en Cour d'appel qui n'aura, finalement, jamais entendu cette cause très bien montée par M^e David Appel et M^e Pierre Grenier — nos valeureux avocats sans lesquels ce groupe d'artistes n'aurait jamais pu pousser sa lutte si loin dans les dédales de la justice, ni durer dans le temps puisqu'un règlement à l'amiable ne mit fin à la procédure que 12 ans plus tard.

De cette histoire kafkaïenne d'un bout à l'autre, souvenons-nous qu'à travers les nombreuses embûches juridiques, financières et personnelles, il demeure que les artistes de *Corridart* se sont battus non seulement pour le principe de la liberté d'expression, mais l'ont fait pendant des années en défendant une exposition qu'ils n'avaient jamais même eu la chance de voir dans son ensemble.

Compostage à Québec

Pomme de discorde en zone verte

JEAN-PIERRE AMYOT
La ferme Anjanel Senc, Québec

Plus de 400 ans après l'établissement de sa première colonie, Québec, la Vieille Capitale, détient encore, de par l'existence de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, 11,5 % de sa superficie dévolue à une activité qui lui a permis de naître: l'agriculture.

Dans un contexte où convoitise et spéculation sont leur lot quotidien, les agriculteurs d'aujourd'hui multiplient leurs efforts pour justifier le maintien de leur territoire en faisant valoir leur apport à la collectivité. C'est dans cette perspective que se tenait en 2004 une journée de conférences, d'échanges et de discussions entre paysans, personnes-ressources ainsi que décideurs et fonctionnaires de la Ville. Une étape riche de promesses fut alors franchie en faveur de l'émergence d'une politique de valorisation de nos productions.

Depuis lors, sept années de vaches maigres se sont écoulées et, par conséquent, pour encore bon nombre de gens, nous ne pratiquons guère plus que de l'aménagement paysager en attendant que le «développement» nous rattrape. Pourtant, en cette époque où l'on cherche à tout prix des avenues pour réduire notre empreinte écologique, il serait sans aucun doute judicieux de considérer davantage notre proximité et notre expertise comme des atouts valables dans l'offre de biens et de produits alimentaires de qualité pour nos concitoyens.

Il y a un peu plus d'un mois, les autorités en place ont offert aux résidents de l'ouest de la ville une occasion peu édifiante de participer au développement durable de leur localité. Pour ces promoteurs, la saine gestion des déchets organiques municipaux induira, à partir de 2013, de faibles dommages collatéraux. Ainsi, un nombre restreint de «ruraux en ville» sacrifieront, au nom du bien-être collectif, un peu de confort avec la spoliation et la destruction d'une parcelle agricole de leur arrondissement.

Centre de biométhanisation

En effet, des années d'étude, des missions techniques, un contexte réglementaire serré au sujet de la réduction des gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'un appui financier substantiel des ordres gouvernementaux supérieurs en faveur des «infrastructures vertes» amènent nos analystes et décideurs à optimiser la valorisation de 85 000 tonnes de déchets organiques en plongeant dans la production et la vente de biogaz et de compost.

Ainsi, en partenariat avec le secteur privé, Québec érige un centre de biométhanisation dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou ainsi qu'un centre de compostage dans la zone agricole de l'arrondissement Laurentien. Environ 54 000 tonnes de digestat et de résidus verts emprunteront alors l'avenue Notre-Dame ou le rang Saint-Ange, jusqu'à un site à ciel ouvert situé dans une forêt ou un champ entre l'aéroport et la limite est de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

En tenant compte des 29 000 tonnes de compost produites, 4150 voyages de camions, d'une capacité de charge de 20 tonnes, seront requis chaque année. Bruits, odeurs, vibrations, circulation lourde, augmentation du nombre de ravageurs et d'autres animaux indésirables ainsi que les GES décollant du transport deviendront alors les préoccupations d'arrière-cour. À partir de critères économiques et réglementaires (distance séparatrice) ainsi que de l'analyse de l'acceptabilité sociale de son projet, la Ville a rejeté neuf autres sites potentiels au profit de l'établissement d'un projet industriel en plein cœur d'une zone agrofrestière homogène et dynamique. Pourquoi s'en plaindre puisque, selon certaines autorités, cela favorisera le maintien de la zone agricole? [...]

Une ville toujours plus verte ne vaut-elle pas le sacrifice d'un peu de confort et de 6,25 hectares de sa zone verte? Voilà une question à laquelle devront répondre rapidement l'UPA, le MAPAQ, le MDDEP, le conseil de quartier, le Conseil de bassin de la rivière du cap Rouge et *tutti quanti*.

Déjà, le 30 mai dernier, la Ville de Saint-Augustin s'est fait entendre en invitant sa voisine à envisager une option qui ne nuirait pas à ses contribuables. Pour leur part, les responsables de la sécurité de l'Aéroport de Québec s'inquiètent de l'impact potentiel d'un tel centre sur ses activités et son développement futur. Devant un projet de 57 millions de dollars et la création de 450 emplois directs et indirects, l'agriculteur, le biologiste et l'adepte du patrimoine agricole que je suis considère que les stratégies pour améliorer la perception et l'acceptabilité du volet compostage ne pourront atténuer les impacts prévisibles et ceux à découvrir sur la pratique de nos activités et le développement de notre milieu. Une brèche destructurante et insidieuse qui, de toute évidence, ne pourra que s'agrandir. Non merci!

Au risque d'être taxé de victime du syndrome «pas dans ma cour», j'estime que l'option de moindre impact et l'optimisation d'un tel projet passent avant tout par la construction d'un site de compostage fermé, situé idéalement à proximité du centre de biométhanisation. Voilà dans mon esprit de dissident ce qui pourrait constituer un choix pertinent de développement durable, en réduisant notamment l'émission de GES liée au transport. Le débat est lancé! Et vous, qu'en pensez-vous?

Un sapin de plus, le pont de la 25!

JEAN MCCOMBER
Montréal

Mardi, je faisais une balade en automobile; curieux de voir le nouveau pont de la 25 dont on a tant parlé, j'ai fait un détour pour passer par là. Je savais que la période de libre circulation était probablement terminée et je me disais qu'en ce cas, je devrais payer mon passage. Ne trouvant pas de guérite pour payer, je suis resté curieux après ma traversée. Était-ce encore gratuit ou, sinon, comment allait-on procéder pour me réclamer l'argent?

Maintenant, je sais comment ils procèdent. J'ai reçu un avis m'indiquant que je dois 6,80 \$, dont 5 \$ de frais, parce que mon véhicule n'avait pas de «transpondeur» détectable. Je sais maintenant qu'un transpondeur, c'est une étiquette collée sur le pare-brise de l'automobile qui permet aux détecteurs automatiques d'identifier votre véhicule. L'immatriculation ne suffit pas. Pourtant, ils l'ont

très bien saisie en photo, ma plaque d'immatriculation, et ils m'ont facilement trouvé pour m'envoyer la facture.

Vous vous souvenez tout le chichi qu'on a fait au sujet des caméras qui constatent que vous avez passé sur un feu rouge et vous envoient une contravention? Oubliez ça, il y a maintenant des caméras qui vous photographient quand vous passez sur un pont.

Vive les PPP!

Cinq dollars, c'est le prix de l'infraction que j'ai commise. Lorsque j'ai payé par Internet, j'ai reçu en retour un reçu dont le nom de document est «ViolationPaymentReceipt.pdf». Le document porte en en-tête «A25, le lien intelligent». Et en dessous «Customer Receipt». Vive les PPP. Grâce à cette formule magique, je suis en infraction lorsque je passe sur un pont payé par mes taxes. On appelle cela autrefois la voie publique. Maintenant, c'est un PPP. Alors, on doit s'inscrire pour passer sur un pont! C'est le lien intelligent!

On est un client sur ce pont-là, il n'y a pas d'endroit prévu pour que les non-inscrits puissent payer et il n'y a pas possibilité de payer en argent comptant. L'anonymat et la vie privée, ils n'en ont que faire, ces gens intelligents qui ne sont mêmes pas capables de s'assurer que tout se fait en français!

J'ai quelques questions à poser au PPP et je vais bien voir qui répond. C'est bien légal de coller une étiquette au milieu du pare-brise d'une automobile? Quand on aura 10 ponts PPP au Québec, on aura aussi 10 étiquettes sur le pare-brise? C'est bien légal d'exiger mes coordonnées pour passer sur un pont? Pourquoi n'y a-t-il pas une voie pour ceux qui veulent payer comptant et rester anonymes? Pourquoi n'y a-t-il pas une indication claire d'une voie d'évitement qui laisse le choix à l'automobiliste de sortir s'il ne veut pas s'inscrire?

On s'est fait passer un autre sapin. Le PPP, c'est bien mieux, nous a-t-on martelé pendant des mois. Attendez de voir les sapins qui vont venir avec le CHUM!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Motté Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bérher (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desziel, Amel Elhimm, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Botta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

PONT

SUITE DE LA PAGE 1

Le ministre des Transports a-t-il d'autres rapports en sa possession qu'il n'a pas rendus publics? a demandé *Le Devoir* hier après-midi au porte-parole de Transports Canada. Celui-ci a pris en note la question, mais n'a pas donné signe de vie au reporter avant l'heure de tombée du journal.

De son côté, le Nouveau Parti démocratique (NPD) accuse Denis Lebel de «cacher les problèmes». «Le ministre Lebel refuse de faire face à la réalité: le pont Champlain doit être remplacé», a déclaré le porte-parole adjoint de l'opposition officielle en matière de transports, Jamie Nicholls. Les troupes de Jack Layton auraient mis la main sur un courriel dans lequel des responsables du gouvernement fédéral reconnaissent que le pont Champlain connaît «plusieurs problèmes» tout en avertissant que le plan actuel de réparation «comprend certains risques».

Ceux et celles qui veulent en connaître davantage sur l'état du pont Champlain doivent plutôt se tourner vers l'étude de la firme d'ingénierie Delcan, a indiqué la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain incorporée par le biais d'un gazoilliers sur Twitter. «Il est important de noter que les rapports présentant l'état actuel du pont sont sur notre site depuis mars dernier», a écrit hier soir «PontChamBridge».

Dans son état actuel, le pont Champlain comporte «un risque d'effondrement partiel du pont, ou même d'effondrement d'une travée», peut-on entre autres choses lire dans le rapport de Delcan.

«Notre gouvernement a aussi fait preuve de transparence lorsqu'il a rendu public le rapport Delcan sur le site de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain incorporée en mars dernier», a fait valoir par voie de communiqué M. Lebel, qui s'est toutefois gardé de mentionner que ledit rapport avait préalablement trouvé écho dans la presse.

Cinq options

Le rapport du consortium BCDE dévoilé hier propose au total cinq options de pont, ainsi que quatre options de tunnel afin de remplacer l'ouvrage mis en service en juin 1962.

Les coûts d'un pont à haubans oscillaient autour de 1,282 milliard, tandis que ceux d'un tunnel sous-fluvial construit entre batardeaux grimperaient à 1,907 milliard. Ces deux évaluations excluent l'aménagement de voies routières en amont et en aval de la structure et les taxes.

Le consortium opte pour le tunnel malgré des coûts d'entretien deux fois plus élevés et des risques accrus pour le transport de matières dangereuses. Si le gouvernement fédéral privilégie un tunnel au détriment d'un autre pont, il faudra compter près de cinq ans à partir du coup d'envoi de la période de préparation avant de rouler sur un «pont-tunnel Champlain».

D'autre part, les firmes de consultants BPR, CIMA+, Dessau et Egis dissuadent les décideurs de donner le feu vert à l'ajout d'une quatrième voie par direction sur le prochain ouvrage. «[Celle-ci] ne permettrait pas d'améliorer les conditions de circulation sur cet axe autoroutier» à moins que l'autoroute 15 soit élargie à trois voies par direction.

En revanche, le consortium suggère d'accroître la largeur des chaussées de la future structure comparativement à celles du pont actuel. «[Celles-ci] pourraient être réservées soit pour du transport en commun en site propre ou pour l'insertion de bandes d'arrêt d'urgence (BAU), ou les deux», affirment les auteurs du rapport, avant de faire remarquer que six incidents perturbent en moyenne chaque jour la circulation sur le pont Champlain et sur l'autoroute Bonaventure.

Le consortium BCDE se fait avoir de détails sur la condition du pont reliant Brossard, sur la Rive-Sud, à l'île des Sœurs. Le document vise essentiellement à «valider l'opportunité de construire un nouvel ouvrage de remplacement et, par le fait même, de fournir aux décideurs l'ensemble des informations requises pour leur permettre de statuer sur l'opportunité de poursuivre le projet».

Le document souligne néanmoins que les efforts déployés afin de freiner son usure devront être intensifiés. Les usagers du pont Champlain feront face à des fermetures de voies «de plus en plus longues». «Des dépenses annuelles progressant de 18 à 25 millions au cours des dix prochaines années seraient nécessaires afin de prolonger sa vie, sans pour autant relever son niveau de performance sismique et réhabiliter son tablier», met-il en garde.

Il dénote également, analyse à l'appui, «un manque substantiel de résistance sismique des piles, même en ne tenant pas compte de leur degré de détérioration».

Pour sa part, les travaux démolition du pont Champlain, qui consisteraient en «un démantèlement successif des travées, en tenant principalement compte de l'exploitation de la voie maritime, des restrictions environnementales et de la période hivernale», coûteraient environ 155 millions de dollars et s'échelonnent sur une période de près de trois ans.

Par voie de communiqué, Denis Lebel a fait savoir que «toutes les options sont envisagées» à cet égard au ministère des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités tout en rappelant que le gouvernement fédéral a «engagé d'importants fonds pour que le pont reste sécuritaire et pour que le public puisse l'emprunter au cours des années à venir».

Le Devoir

DÉMISSIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

Aucune conclusion n'a été tirée de la rencontre d'hier, a-t-elle assuré. «La seule chose dont on soit certains, c'est qu'on est tous souverainistes!» Seul Jean-Martin Aussant n'a pas fermé la porte à la création d'un nouveau parti, ces dernières semaines. Pierre Curzi a plutôt opté pour une nouvelle coalition souverainiste. Une option que le député péquiste de Verchères, Stéphane Bergeron, semble appuyer, si on en juge par le courriel qui a été révélé par *Le Devoir* plus tôt cette semaine.

M. Bergeron écrivait à un sympathisant du parti indépendantiste: «Imaginez l'espoir extraordinaire que susciterait l'apparition, sur la scène politique québécoise, d'une coalition progressiste et souverainiste... Cela trancherait sérieusement avec la morosité et le cynisme ambiants.»

Revenons à la rencontre d'hier. Un thème est toutefois revenu à plusieurs moments, a insisté Mme Beaudoin: «On est tous très axés sur la question de la participation citoyenne.»

La question avait été soulevée par l'ancienne ministre et M. Curzi le jour de leur démission. M. Curzi avait soutenu avoir été «personnellement, très, très bouleversé de voir que ce qu'on appelle la politique, la mobilisation, ça se passait réellement à l'occasion, par exemple, des gaz de schiste. Tout à coup, on voit qu'il y a une mobilisation citoyenne majeure et là on se



ULYSSE LEMERISE BOUCHARD

Le cliché de la première rencontre formelle des démissionnaires qui a lieu hier dans le fief de Pauline Marois.

rend compte que ça, cette mobilisation-là, elle n'est pas entendue par le Parti libéral».

Hier, au téléphone, Louise Beaudoin soutenait que l'important était de «renouveler la politique». «Il faut rapprocher

«Il faut rapprocher les citoyens de la politique. C'est la seule façon [de] réussir à redémarrer toute cette idée d'indépendance.»

les citoyens de la politique. C'est la seule façon [de] réussir à redémarrer toute cette idée d'indépendance.»

Dans une entrevue au *Devoir* le jour de la démission des Curzi, Lapointe et Beaudoin, Camil Bouchard avait affirmé être par-

ti en 2009 pour des raisons qui rejoignent celles de ces anciens collègues. Il avait alors dénoncé la mainmise du cabinet de la chef sur le parti et les élus. Il soutenait aussi que la ligne de parti était l'un des facteurs qui

semblait à portée de main, le PQ se montrait trop prudent dans ses prises de position. De gauche? Du centre? «Parfois, je me disais: il est ni l'un ni l'autre, il est nulle part!»

Le Devoir

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

des milliers de partisans à la cabane à sucre, les bannières avec le logo du parti, l'impression des cartes de membres, les publicités partisans, les lettres de sollicitation et les centaines de ballons aux couleurs du PRO achetés pour décorer lors d'événements ont vraisemblablement fait sourcilier les enquêteurs du ministère.

«On a réagi tout de suite. On a prévenu la Ville de la situation et exprimé notre grande préoccupation. Nous allons donc vérifier toutes les années disponibles», a expliqué la porte-parole du ministère, Émilie Lord.

Ainsi, le ministère épluchera toutes les demandes mensuelles de remboursement faites par le PRO des Lavallois ainsi que les pièces justificatives qui y sont jointes, et ce, depuis 2004. Bien que le PRO reconnaisse lui-même que son interprétation de la loi l'a amené à demander le paiement d'activités partisans depuis 27 ans, le ministère ne peut remonter plus loin que 2004 en vertu de la Loi sur les archives. Au-delà des sept dernières années, les documents n'existent plus à la municipalité.

Mme Lord a refusé de préciser quelle est la proportion des dépenses du PRO qui posent problème. Les révélations du *Devoir* à cet égard, pour la seule année 2009, tendent à montrer qu'au moins la moitié des dépenses remboursées (250 000 \$ des 517 000 \$) n'ont rien à voir avec un quelconque soutien aux élus conformément aux budgets de recherche et de secrétariat. Mais les calculs du *Devoir* sont prudents. Par exemple, tous les envois postaux ou par messagerie ont été calculés dans la colonne des dépenses admissibles puisqu'aucun élément ne permet de déterminer la nature exacte de ces envois.

Émilie Lord a également précisé que le ministère a prévenu Laval que des mesures devaient être prises immédiatement afin d'éviter que d'autres



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En vertu de la Loi sur les cités et villes, Gilles Vaillancourt pourrait être poursuivi pour inconduite avec le risque de se voir jugé inhabile à siéger pendant cinq ans.

difficultés surgissent. Au cabinet du maire Vaillancourt, on a refusé de donner quelque indication que ce soit sur les changements effectués ou à venir. «Par respect pour le processus de vérification, nous réservons nos commentaires», s'est limité à répéter l'attaché de presse du maire, Jean-Maurice Duddin.

Par contre, en vérifiant les demandes de remboursement pour l'année 2011, document obtenu à la suite d'une demande d'accès à l'information, *Le Devoir* a constaté qu'aucun paiement n'a été effectué depuis mars dernier.

Du côté du PRO, son porte-parole, Pascal St-Denis, a rappelé que la formation politique offrirait toute sa collaboration et que «les dépenses qui seraient jugées inadmissibles par le ministère seront remboursées».

Selon Mme Lord, il est toute-

Le Devoir

FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

adoptait d'ailleurs précisément ce vocabulaire: «Ce n'est pas un hasard si le premier ministre québécois vient de lancer un Plan Nord pour valoriser les ressources de nos grands espaces.» Au sujet justement de ces «grands espaces», Hélène Le Gal est formelle: «Ce n'est pas un mythe, c'est une réalité! Quand on parle de centaines, de milliers de lacs; quand on parle d'un territoire qui fait deux fois la France, c'est assez extraordinaire!»

Le Plan Nord, un «Grenelle»

Au-delà de l'objet du Plan, ce Nord mythique, il y a la «manière» qui a plu à la France, explique Mme Le Gal. Elle s'apparenterait, note la diplomate, à un «Grenelle», cette rue du 7^e arrondissement où se trouvent plusieurs ministères et où se sont tenues de grandes négociations sociales. Notamment celles qui mirent fin aux grandes grèves de 1968. En jargon politique français, c'est l'équivalent de «sommet».

Ainsi, le Plan Nord se serait passé dans une «très grande concertation entre les acteurs», insiste Mme Le Gal, qui ne tarit pas d'éloges à l'égard de cette «démarche». A ses yeux, le gouvernement a résisté à la tentation d'imposer son plan: «Cela a nécessité des mois et des mois de discussions avec, d'abord, les gens qui habitent dans le Nord, des communautés autochtones, mais aussi des collectivités locales, le secteur privé qui peut être intéressé, les ONG qui travaillent sur l'environnement, etc.»

La France et le Québec en ont pour «20 ou 30 ans» à parler du Plan Nord, croit-elle. Le sujet a été à l'ordre du jour lors de la dernière rencontre alternée des premiers ministres. «Les domaines de la recherche et le domaine économique ont été mobilisés», dit-elle. Des chercheurs auraient déjà décidé de travailler ensemble sur tous les aspects du Plan Nord: l'environnement, le climat, les mines, etc. Le Centre national de recherche scientifique (CNRS) de France a «installé un certain nombre de chercheurs à l'Université Laval dans le cadre de ce qu'on appelle une unité mixte intégrée».

Sur le plan économique, une «mission» de plusieurs entreprises françaises intéressées par le Plan Nord et conduite par le ministre de l'Industrie de France, Eric Besson, est en préparation et devrait avoir lieu en septembre. Le mois suivant, il pourrait y avoir un «colloque» sur la question ou une «réunion d'entreprises» ou les deux en même temps.

Mobilité

Quant à la mobilité de la main-d'œuvre, par laquelle un «médecin en France pourra devenir un médecin au Québec», comme le répète Jean Charest depuis 2007, «c'était une excellente idée», insiste Mme Le Gal, qui soutient que 66 arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) ont été signés sur un potentiel de 75. Difficile pour l'instant toutefois d'avoir des chiffres précis sur les flux de travailleurs, puisque plusieurs ARM viennent d'entrer en vigueur.

Par ailleurs, malgré la crise de la dette qui frappe l'Europe et la zone euro, il n'y aurait rien à craindre pour la conclusion d'un accord entre le Canada et l'Union européenne, croit Hélène Le Gal. C'est là une autre initiative du premier ministre québécois. (Paul Desmarais fils le soulignait d'ailleurs à *L'Express* en juin: «Le Canada a besoin de diversifier ses marchés pour réduire sa dépendance envers les États-Unis, et cet accord le lui permettra. Le premier ministre québécois, Jean Charest, a joué un rôle décisif dans ce dossier.»)

Les discours protectionnistes ont beau faire un retour en force sur le Vieux Continent depuis 2008, la notion de «démondialisation» a beau faire florès, Mme Le Gal reste confiante: «Je crois que cet accord est très bien engagé. Je ne crois pas qu'il y ait de réticence au niveau européen. Au contraire, on parle d'économies de nature comparable: Canada, Union européenne, lever les barrières, c'est habituellement bénéfique, c'est gagnant-gagnant. Je crois que ça va se poursuivre.» Une annonce qui viendra assurément en 2012, au terme de la négociation entre le Canada et l'UE, à laquelle le Québec, représenté par l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson, participe.

Un éventuel accord pourrait avoir des effets sur la relation Québec-France, croit-elle. «Il y a 400 filiales d'entreprises françaises au Québec, c'est colossal. On est le deuxième investisseur ici après les États-Unis. Quant aux entreprises québécoises, 120 ont des filiales en France.»

Le Devoir

EN BREF

Stephen Harper, acteur

Toronto — Le premier ministre Stephen Harper fera une apparition dans la télésérie policière de l'ère victorienne *Murdoch Mysteries* diffusée à Citytv. L'épisode mettant en vedette M. Harper sera présenté le 20 juillet. L'intrigue tourne autour du meurtre d'un ancien ministre de la Défense et d'une lettre mystérieuse signée par Sir John A. Macdonald, premier homme à avoir dirigé le Canada. Stephen Harper joue le sergent de service Armstrong, un homme qui ne reconnaît pas le premier ministre de l'époque, Wilfrid Laurier, lorsqu'il entre dans le poste de police. M. Harper a affirmé qu'il s'agissait de sa série préférée. — *La Presse canadienne*

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts de lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390